Service de Protection de la Communauté Juive

2013

Rapport sur l'antisémitisme en France

Disponible en français, anglais et en hébreu sur
Available in French, English and Hebrew at

www.antisemitisme.org

Le rapport sur l'antisémitisme
en France en 2013
est dédié à la mémoire de
Pierre KAUFFMANN *dit Pierrot*,
fondateur du SPCJ,
décédé le 14 septembre 2013

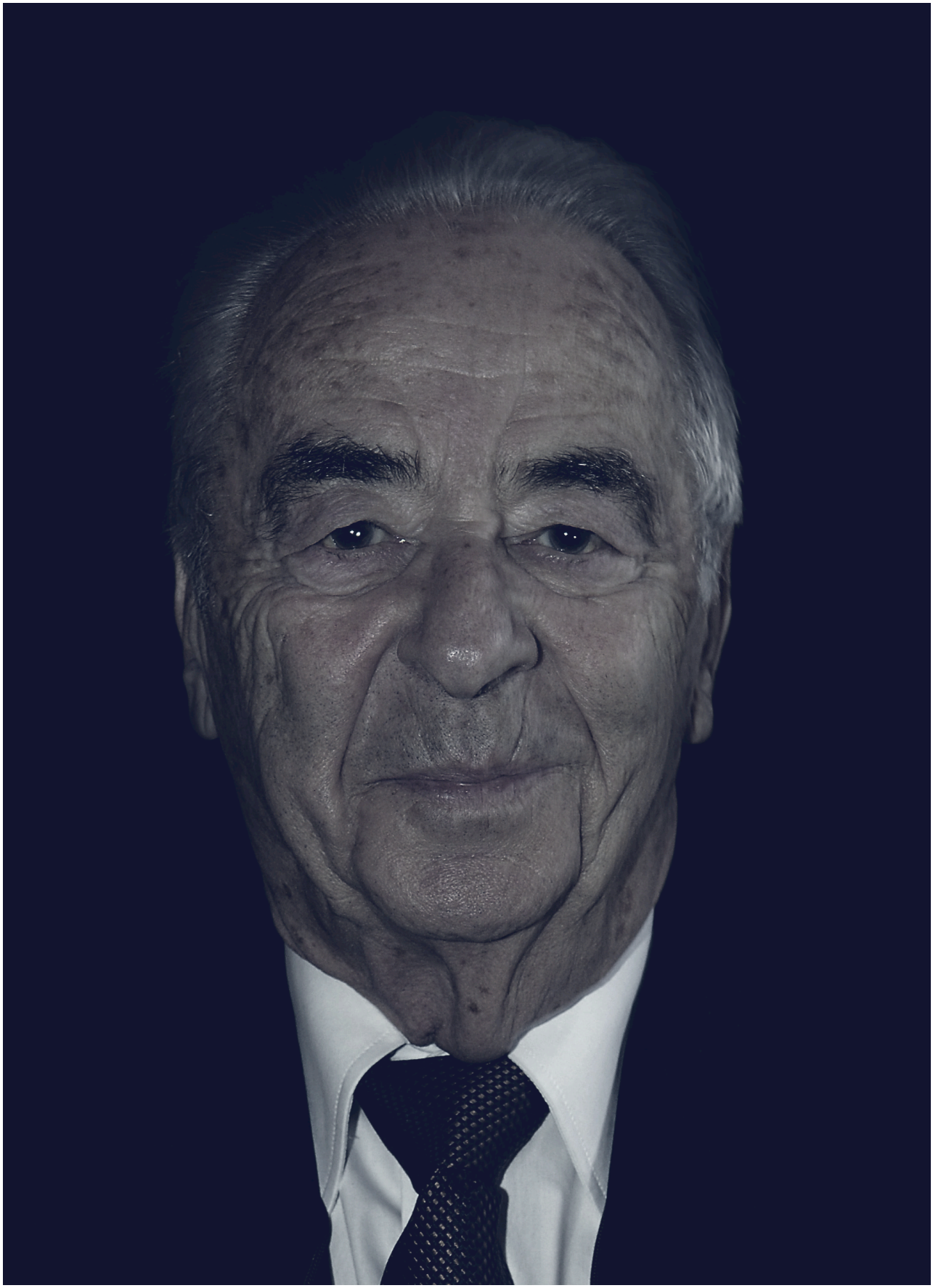

PIERRE KAUFFMANN, *dit PIERROT*

Pierre Kauffmann dit Pierrot s'est éteint à son domicile dans la nuit du 13 au 14 septembre 2013, nuit de Yom Kippour 5774.

Pierrot était né le 31 octobre 1920 à Strasbourg. Sa vie toute entière fut guidée par une soif de justice et ses convictions l'ont mené au bout des combats qui lui furent si chers.

Engagé corps et âme dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale, il multipliera les actes de bravoure. Son intelligence et son courage se conjuguent à ses qualités de meneur d'hommes et de femmes.

Son engagement pour les Juifs de France et à travers le monde ne faiblit jamais et fut toujours accompagné d'actes et de sacrifices personnels.

Après la guerre, il s'occupa d'une maison d'enfants rescapés à Jouy-en-Josas ; il s'investit pour les réfugiés d'Afrique du Nord ; il œuvra pour l'accueil des « refuznik » d'Union soviétique ; il prit une part active aux premières actions pour l'alya des Juifs d'Éthiopie.

En octobre 1980, à Paris, l'attentat de la rue Copernic le révolte et une fois encore il fait preuve d'une détermination exceptionnelle - celle des visionnaires et des Grands Hommes, de ceux qui décryptent l'Histoire alors même qu'elle est en train de s'écrire. Il fédère alors autour de lui les leaders de la Communauté juive de France et crée le SPCJ – Service de Protection de la Communauté Juive. Son engagement au SPCJ et ses efforts pour la sécurité et la libre expression de la vie juive en France ont toujours été sans concession jusqu'à son dernier jour.

Les équipes professionnelles et volontaires du SPCJ ont toujours mesuré combien Pierrot fut un homme providentiel pour notre Communauté. Il fut pour nous tous un exemple, un guide, de qui nous venaient l'inspiration, la détermination, la combativité, le courage. Les jours qui s'annoncent sans lui pour veiller sur nous vont être des jours très tristes. Mais notre profond respect pour lui, sa vie, ses combats, ses victoires, nous donneront la force. Il a su au fil de ces années faire naître un idéal dans notre organisation et nous unir autour de sa concrétisation. Toutes nos actions continueront à être « par », « pour » et « avec » notre Pierrot.

Nous n'aurons de cesse de rendre hommage à l'homme exceptionnel, au destin hors norme. Témoignons de notre profond respect et prenons l'engagement de toujours servir notre cause tel qu'il nous l'a enseigné : une cause qui nous dépasse, dans laquelle on s'engage du plus profond de soi-même et que l'on sert grâce à des forces individuelles qui se démultiplient en étant un peuple uni.

Homme fondamentalement humble et discret, il préféra l'ombre d'où il accomplit de si grandes choses pour la Communauté juive de France notamment. Ses implications furent nombreuses et variées. Tous ceux qui l'ont connu savent les qualités humaines exceptionnelles qui le rendaient unique.

Le SPCJ

RAPPORT SUR L'ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2013

SOMMAIRE 06

LE SPCJ 08

LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE 09

COMMUNIQUÉ DU SPCJ 10

1 ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET ANALYSES 13

1.1 ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2013 : CONSTATS ET ANALYSES 15

1.2 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2013 19

1.3 ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2011, 2012 ET 2013 23

1.4 ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE ENTRE 1998 ET 2013 27

1.5 RACISME ET ANTISÉMITISME EN 2013 31

1.6 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2013 33

2 EXTRAITS DE LA LISTE GÉNÉRALE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2013 37

3 EXTRAIT DE LA LISTE DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES EN 2013 51

4 ANTISÉMITISME CONTEMPORAIN : ANALYSER — PRÉVENIR — COMBATTRE 57

JACQUES TARNERO — LA BONNE CONSCIENCE À LA MÉMOIRE BORGNE 58

PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF — COMMENT EXPLIQUER LA VIOLENCE DE L'ANTISÉMITISME ? 62

MARC WEITZMANN — GOLDBERG CONTRE GOLDBERG 65

ELIE BARNAVI — LA FRANCE DEVIENT-ELLE ANTISÉMITE ? 69

DANIEL MESGUISH — LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE 71

MARC KNOBEL — QUI VEUT DE L'ANTISÉMITISME.COM ? 75

PLATEFORME PHAROS : PORTAIL OFFICIEL DE SIGNALEMENT 77

UN STAGE POUR LES AUTEURS D'ACTES ANTISÉMITES 78

REVUE DE PRESSE : DIEUDONNÉ ET LA DIEUDOSPHÈRE 79

CONTRE DIEUDONNÉ, IL EST TEMPS DE RÉAGIR PAR LAURENT JOFFRIN, LE NOUVEL OBS. (27 DÉCEMBRE 2013) 80

RIRES NON-STOP, OBSESSION DES JUIFS, PAR STÉPHANE JOURDAIN, AFP (3 JANVIER 2014) 81

SYMPTÔME D'UN REGAIN D'ANTISÉMITISME EN FRANCE ? PAR HUGO DOMENACH, LE POINT (8 JANVIER 2014) 83

L'ANTIDÉRAPAGE CONTRÔLÉ, PAR SYLVAIN MOUILLARD ET DOMINIQUE ALBERTINI, LIBÉRATION (15 JANVIER 2014) 86

LE SPCJ

Le SPCJ, Service de Protection de la Communauté Juive a été créé en 1980, au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris.

Le SPCJ est la concrétisation d'une volonté commune du CRIF - Conseil Représentatif des Institutions juives de France, du FSJU - Fonds Social Juif Unifié – et des Consistoires, de protéger la Communauté juive dans son ensemble. Les membres du Bureau Exécutif du SPCJ sont désignés par ces institutions fondatrices. Le Président du SPCJ est Monsieur Éric de Rothschild.

L'existence du SPCJ depuis les années 80 se justifie par la menace terroriste et antisémite qui perdure sur le territoire depuis 33 ans et - de fait - par la nécessité d'œuvrer à l'épanouissement de la Communauté juive en France, en garantissant l'intégrité et la libre expression de l'identité juive sous toutes ses formes.

Le SPCJ est une organisation apolitique, à but non lucratif. Sa vocation exclusive est la protection de la vie juive dans toutes ses pluralités.

LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

Devant la recrudescence des actes antisémites en septembre 2000, les dirigeants des institutions centrales de la communauté juive ont confié au SPCJ la responsabilité d'assurer le recensement unique et officiel des actes antisémites commis sur le territoire français.

Qui contribue à ce recensement ?

Dans cette vaste et rigoureuse tâche, le SPCJ œuvre en étroite coopération avec le département « Délégation aux Victimes » du Ministère de l'Intérieur. Des échanges précis et réguliers permettent d'assurer un monitoring détaillé et fiable.

Quels actes antisémites sont recensés ?

Le recensement comptabilise les actes antisémites ayant fait l'objet d'une plainte auprès des services de Police et transmise au SPCJ. Il est enrichi et recoupé par les signalements émanant des différents services de Police sur le territoire français et centralisés au Ministère de l'Intérieur.
Cette rigueur méthodologique exclut ainsi un certain nombre d'actes portés à la connaissance du SPCJ mais n'ayant pas fait l'objet d'une plainte et ne pouvant donc apparaître dans les statistiques officielles.
Par ailleurs, les contenus antisémites diffusés sur internet ne sont pas recensés de façon systématique.

Pour ces raisons, les éléments statistiques exposés dans ce rapport constituent une mise en perspective fiable des principales tendances mais ne peuvent être qu'en-deçà de la réalité de la violence antisémite en France en 2013.

COMMUNIQUÉ DU SPCJ

« Rapport sur l'antisémitisme en France en 2013 »

Le SPCJ publie les statistiques et analyses de l'antisémitisme en France en 2013.

Le recensement des actes antisémites commis sur le territoire français réalisé par le SPCJ se fait en étroite coopération avec le Ministère de l'Intérieur.

- **La diminution attendue du nombre d'actes antisémites après l'année 2012 – année hors norme en matière d'antisémitisme – n'a pas eu lieu dans les proportions légitimement escomptées.**

- **Le niveau élevé de menaces antisémites crée un climat hostile où la parole haineuse anti-juive se libère et favorise à court ou moyen terme les passages à l'acte.**

  On peut aisément se figurer combien ce climat va au-delà du présent recensement chiffré. En effet, le nombre de sites internet, blogs, forum, mails de nature antisémite se développe de façon exponentielle sur la toile et ces nouvelles manifestations médiatiques d'antisémitisme ne sont toujours pas, à ce jour, comptabilisées.

- Depuis l'an 2000, soit depuis 14 années consécutives, le nombre d'actes antisémites en France est très élevé.
  Depuis l'année 2000, le nombre d'actes antisémites recensés est en moyenne 7 fois plus élevé que le nombre d'actes antisémites des années 90. Sur la période, 6 personnes ont été assassinées parce que juives dont trois enfants en bas âge.

  L'antisémitisme en France ne peut plus être considéré comme un phénomène conjoncturel lié aux évènements et conflits du Proche-Orient ; il s'agit d'un mal structurel qui n'étant pas combattu comme tel n'a pu être enrayé à ce jour.

- Racisme et antisémitisme : « 40% pour moins de 1% »
  40% des violences racistes commises en France en 2013 sont dirigées contre des Juifs. Or, les Juifs en France représentent un peu moins de 1% de la population. **Cela signifie que moins de 1% des citoyens du pays a concentré 40% des violences physiques racistes commis en France.**

- Cette année encore les villes de Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Sarcelles, Strasbourg et Nice sont les villes les plus touchées par le nombre d'actes antisémites recensés en France.

La rétrospective des faits et tendances antisémites de ces 14 dernières années démontre que la violence antisémite s'est installée, ancrée dans la société. Mais élément aggravant, pour les Juifs de France c'est leur sentiment d'isolement dans le combat contre l'antisémitisme. Or les valeurs attaquées par ce fléau ne sont-elles pas celles de tout une Nation ?

La lutte contre l'antisémitisme se joue dans les terrains judiciaires et c'est tout naturel puisqu'il s'agit d'abord de délits. Mais cela ne peut suffire lorsqu'on lutte pour guérir la société d'un mal.

Il est indispensable de mettre en place un plan interministériel concret, doté de moyens importants, notamment pour la création et le soutien de programmes de prévention et d'éducation.

Nous appelons de nos voeux une mobilisation individuelle et collective, de chacun, chaque jour, face à chaque acte dont il est témoin, face à toute dérive qu'il constate autour de lui.

Si l'antisémitisme est le problème de tous, il appartient à chacun de le combattre.

1 ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET ANALYSES

1.1 ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2013 : CONSTATS ET ANALYSES 15

1.2 TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2013 19

1.3 ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2011, 2012 ET 2013 23

1.4 ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE ENTRE 1998 ET 2013 27

1.5 RACISME ET ANTISÉMITISME EN 2013 31

1.6 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2013 33

1 | ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET ANALYSES

1.1 | ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2013 : CONSTATS ET ANALYSES

ANTISÉMITISME EN FRANCE EN 2013 : CONSTATS ET ANALYSES

La terminologie retenue entre le Ministère de l'intérieur et le SPCJ est la suivante :

- *Les actes sont constitués des actions et des menaces*
- *Les actions rassemblent :*
  - *les attentats ou tentatives ;*
  - *les homicides ou tentatives ;*
  - *les violences ;*
  - *les incendies ou tentatives ;*
  - *les dégradations ou vandalisme*
- *Les menaces rassemblent :*
  - *les propos, gestes menaçants et démonstrations injurieuses ;*
  - *les tracts et courriers ;*
  - *les inscriptions*

Concernant les actes :

- La diminution attendue du nombre d'actes antisémites après l'année 2012 – année hors norme en matière d'antisémitisme – n'a pas eu lieu dans les proportions légitimement escomptées. Le nombre d'actes antisémites recensés en 2013 a diminué de 31% par rapport à 2012 mais est supérieur de 9% à celui de 2011 pourtant déjà très préoccupant. L'année 2013 comptabilise pas moins de 423 actes antisémites recensés.

- Depuis l'an 2000, soit depuis 14 années consécutives, le nombre d'actes antisémites en France est très élevé. Depuis l'année 2000, le nombre d'actes antisémites recensés est en moyenne 7 fois plus élevé que le nombre d'actes antisémites des années 90. Sur la période, 6 personnes ont été assassinées parce que juives dont trois enfants en bas âge. L'antisémitisme en France ne peut plus être considéré comme un phénomène conjoncturel lié aux évènements et conflits du Proche-Orient ; il s'agit d'un mal structurel qui n'étant pas combattu comme tel n'a pu être enrayé à ce jour.

Concernant les actions :

- Comparativement à 2012 et 2011, le nombre d'actions antisémites recensé a diminué en 2013. Toutefois nous notons, encore en 2013, un fait d'ultra violence antisémite : une double tentative d'homicide à l'arme blanche.

Concernant les menaces :

- Comparativement à 2012, le nombre de menaces antisémites recensé a diminué en 2013 mais est supérieur au nombre recensé en 2011. Ce niveau élevé de menaces antisémites créé un climat hostile où la parole haineuse anti-juive se libère et favorise à court ou moyen terme les passages à l'acte.

  On peut aisément se figurer combien ce climat va au-delà du présent recensement chiffré. En effet, le nombre de sites internet, blogs, forum, mails de nature antisémite se développe de façon exponentielle sur la toile et ne sont pas, à ce jour, comptabilisés.

Part de l'antisémitisme dans le racisme : « 40% pour moins de 1% »

- 40% des violences racistes commises en France en 2013 sont dirigées contre des Juifs. Or, les Juifs en France représentent un peu moins de 1% de la population. Cela signifie que moins de 1% des citoyens du pays a concentré 40% des violences physiques racistes commises en France.

Les villes et l'antisémitisme :

- Cette année encore les villes de Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Sarcelles, Strasbourg et Nice sont les villes les plus touchées par le nombre d'actes antisémites recensés en France.

1 | ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET ANALYSES

1.2 | TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2013

Actes antisémites recensés sur le territoire français du 1er janvier au 31 décembre 2013

	TYPE D'ACTE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL PAR TYPE D'ACTE	RAPPEL 2012	RAPPEL 2011
ACTIONS	ATTENTAT OU TENTATIVE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
	HOMICIDE OU TENTATIVE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0
	VIOLENCE	2	7	6	9	5	6	3	0	6	1	1	3	49	96	57
	INCENDIE OU TENTATIVE	0	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	0	3	2	7
	DÉGRADATION VANDALISME	4	2	8	1	8	3	4	2	0	8	7	5	52	71	65
	TOTAL	**6**	**9**	**14**	**12**	**13**	**9**	**7**	**3**	**7**	**9**	**8**	**8**	**105**	**177**	**129**
	RAPPEL 2012	7	6	38	15	9	8	15	10	14	27	20	8	177		
	RAPPEL 2011	9	9	12	10	11	11	11	5	14	12	15	10	129		
MENACES	PROPOS, GESTE MENAÇANT ET DÉMONSTRATION INJURIEUSE	9	14	16	18	5	19	16	8	17	7	13	10	152	219	114
	TRACT ET COURRIER	4	2	4	3	2	3	5	1	6	2	4	2	38	46	46
	INSCRIPTION	18	12	9	13	12	12	10	6	4	10	14	8	119	172	100
	TOTAL	**31**	**28**	**29**	**34**	**19**	**34**	**31**	**15**	**27**	**19**	**31**	**20**	**318**	**437**	**260**
	RAPPEL 2012	23	17	93	42	28	26	37	22	34	45	41	29	437		
	RAPPEL 2011	24	17	35	37	25	26	17	7	17	31	15	9	260		
	TOTAL	**37**	**37**	**43**	**46**	**32**	**43**	**38**	**18**	**34**	**28**	**39**	**28**	**423**	**614**	**389**
	RAPPEL 2012	30	23	131	57	37	34	52	32	48	72	61	37	614		
	RAPPEL 2011	33	26	47	47	36	37	28	12	31	43	30	19	389		

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

1 | ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET ANALYSES

1.3 | ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2011, 2012 ET 2013

ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2011, 2012 ET 2013

- **La diminution attendue du nombre d'actes antisémites après l'année 2012 –année hors norme en matière d'antisémitisme– n'a pas eu lieu dans les proportions escomptées. Le nombre d'actes antisémites recensés en 2013 a diminué de 31% par rapport à 2012 mais est supérieur de 9% à celui de 2011 pourtant déjà très préoccupant.**
- **L'année 2013 comptabilise pas moins de 423 actes antisémites recensés.**

Répartition mensuelle des actes antisémites recensés en France en 2011, 2012 et 2013

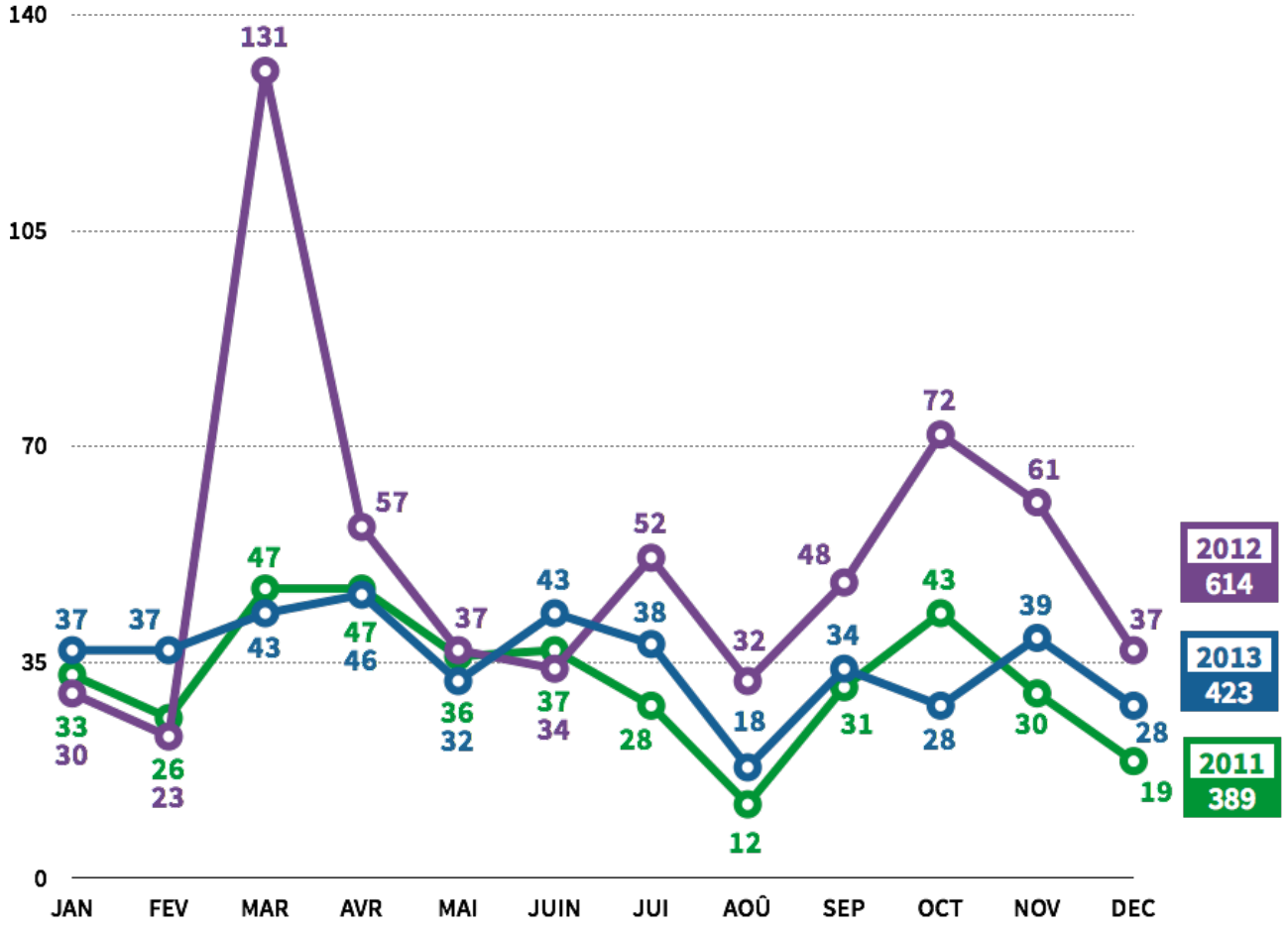

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

Actions antisémites recensés en France entre 2011, 2012 et 2013

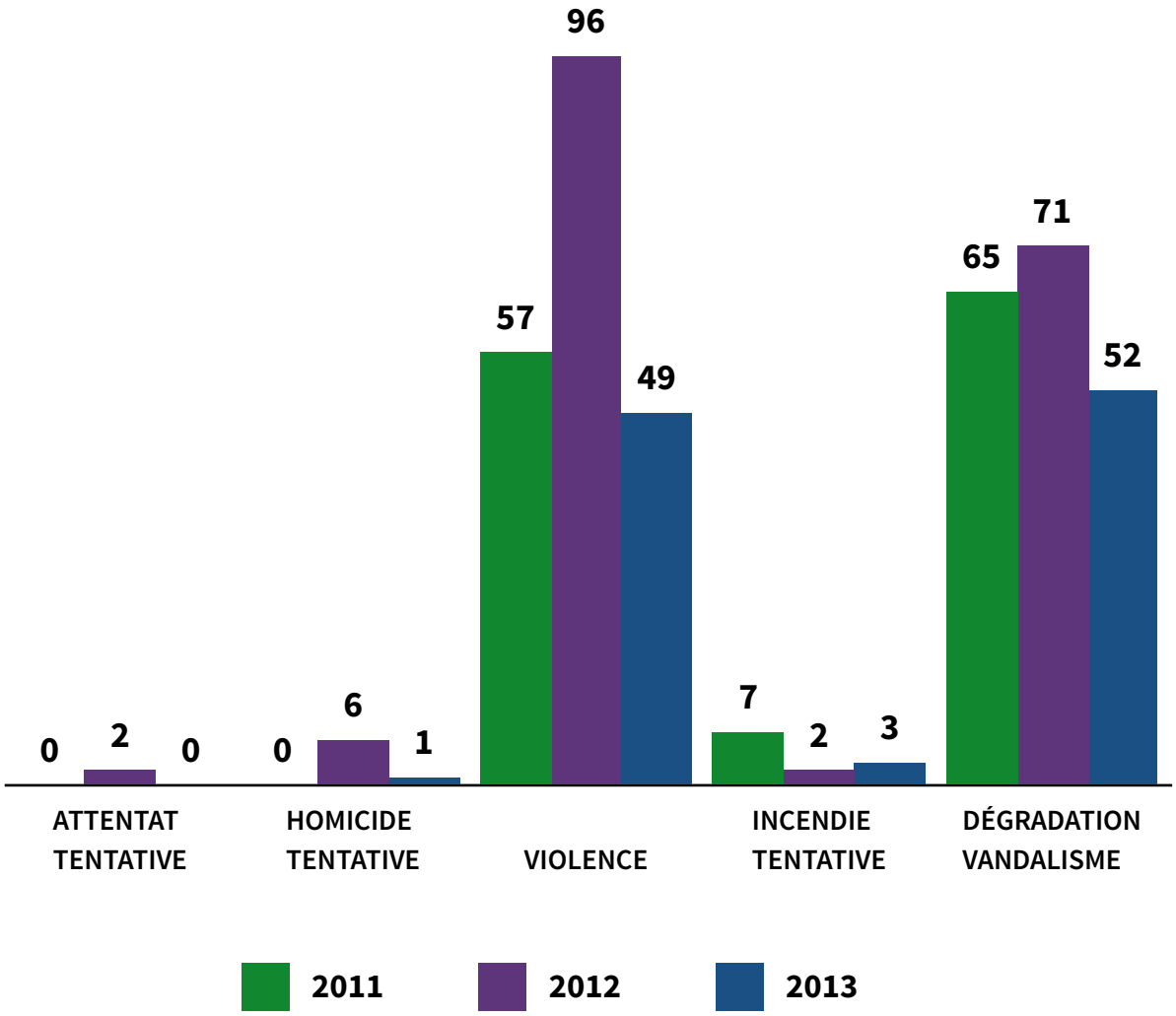

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

- **Comparativement à 2012 et 2011, le nombre d'actions antisémites recensé a diminué en 2013. Toutefois nous notons, encore en 2013, un fait d'ultra violence antisémite : une double tentative d'homicide à l'arme blanche.**

- Comparativement à 2012, le nombre de menaces antisémites recensé a diminué en 2013 mais est supérieur au nombre recensé en 2011.
- Ce niveau élevé de menaces antisémites créé un climat hostile où la parole haineuse anti-juive se libère et favorise à court ou moyen terme les passages à l'acte.

Menaces antisémites recensés en France entre 2011, 2012 et 2013

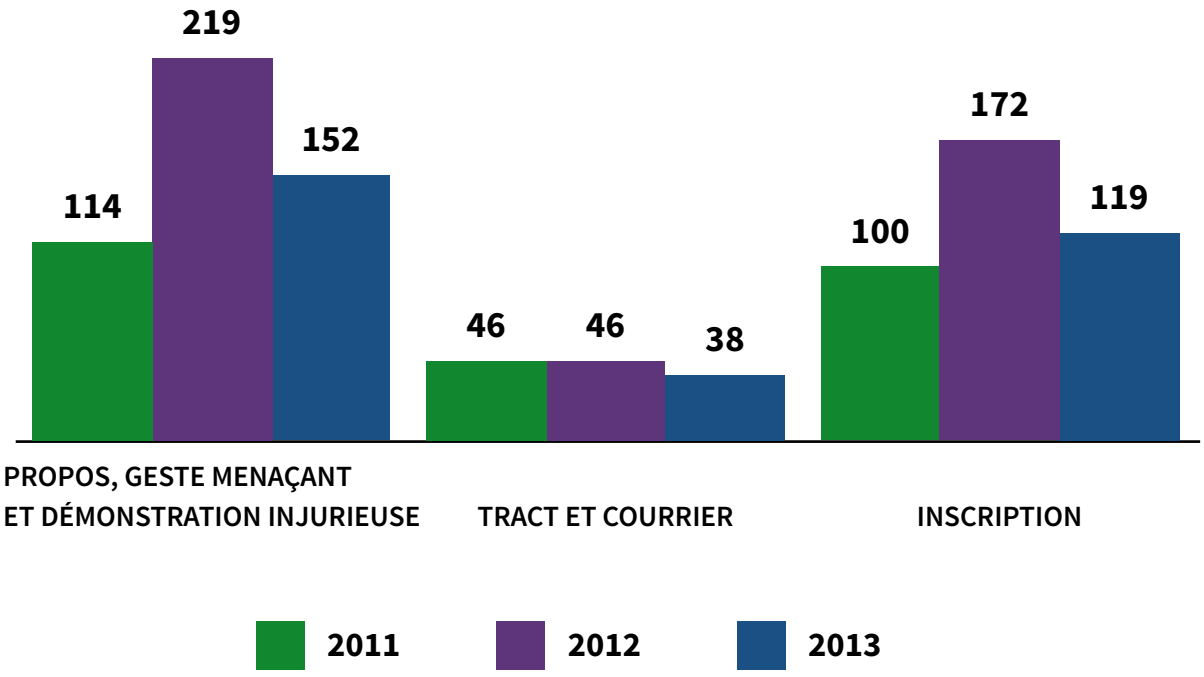

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

- On peut aisément mesurer combien ce climat va au-delà du présent recensement chiffré. En effet, le nombre de sites internet, blogs, forum, mails de nature antisémite se développe de façon exponentielle sur la toile et ne sont pas, à ce jour, comptabilisés.

1 | ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET ANALYSES

1.4 | ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE ENTRE 1998 ET 2013

ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE ENTRE 1998 ET 2013

- **Depuis l'an 2000, soit depuis 14 années consécutives, le nombre d'actes antisémites en France est très élevé.**
- **Depuis l'année 2000, le nombre d'actes antisémites recensés est en moyenne 7 fois plus élevé que le nombre d'actes antisémites des années 90. Sur la période, 6 personnes ont été assassinées parce que juives dont trois enfants en bas âge.**
- **L'antisémitisme en France ne peut plus être considéré comme un phénomène conjoncturel lié aux évènements et conflits du Proche-Orient ; il s'agit d'un mal structurel qui n'étant pas combattu comme tel n'a pu être enrayé à ce jour.**

Nombre d'actes antisémites recensés en France de 1998 à 2013

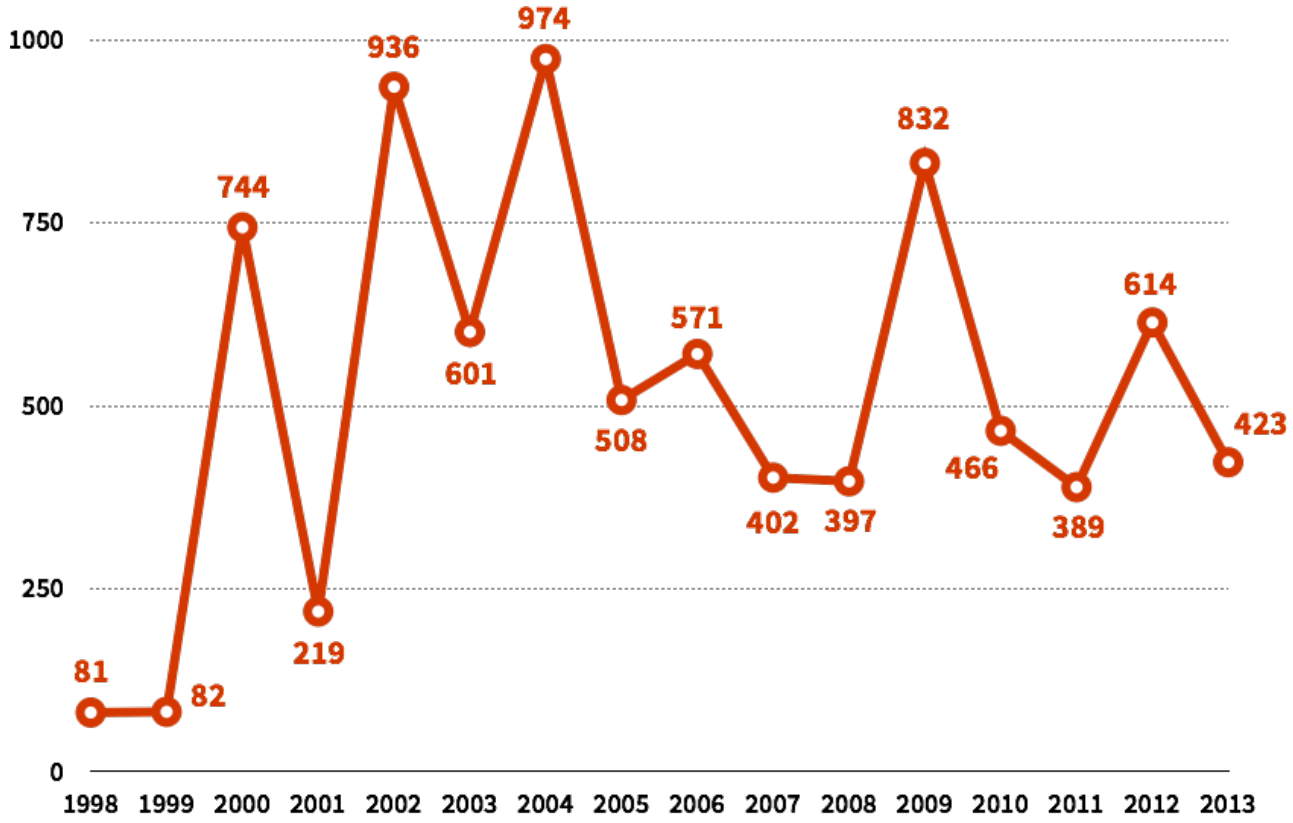

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

Actions antisémites recensées en France de 2008 à 2013

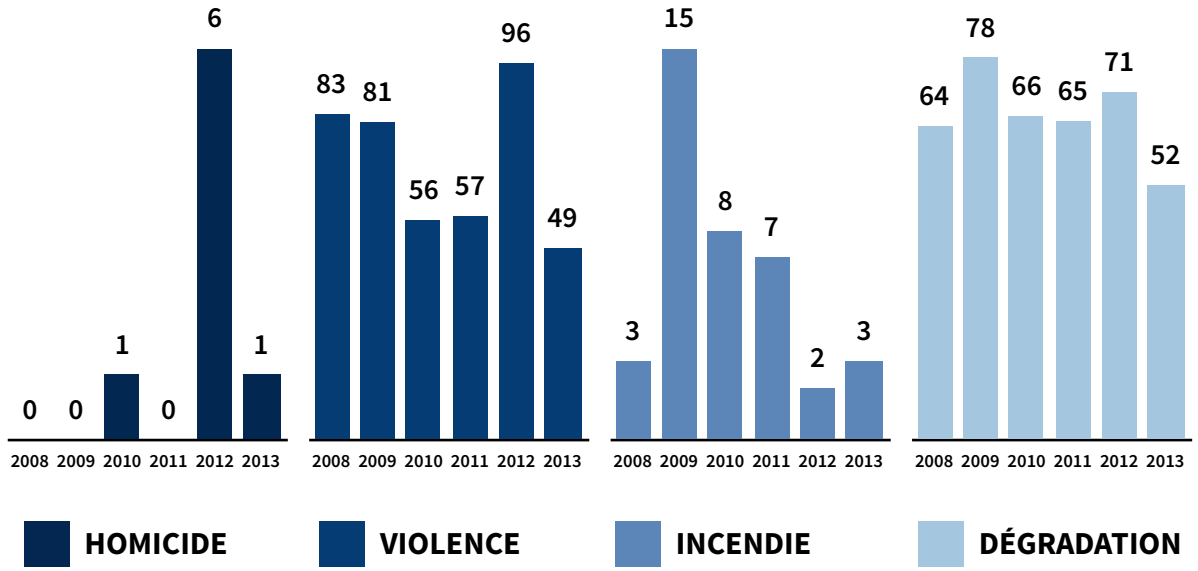

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

Menaces antisémites recensées en France de 2008 à 2013

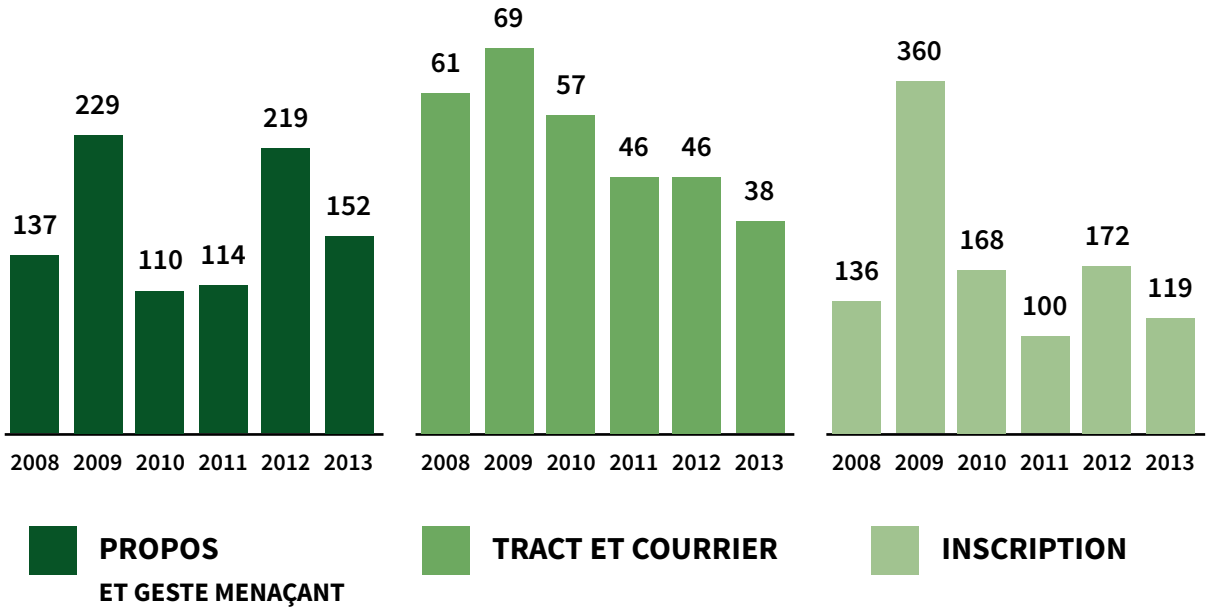

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

1 | ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET ANALYSES

1.5 | RACISME ET ANTISÉMITISME EN 2013

RACISME ET ANTISÉMITISME EN 2013

- **Part de l'antisémitisme dans le racisme : « moins de 1% pour 40% »**
  40% des violences racistes commises en France en 2013 sont dirigées contre des Juifs. Or, les Juifs en France représentent un peu moins de 1% de la population. Cela signifie que moins de 1% des citoyens du pays a concentré 40% des violences physiques racistes commises en France.

Proportion des actes et violences physiques antisémites au sein des actes et violences physiques à caractère raciste

Proportion des actes antisémites au sein des actes à caractère raciste		
Nombre total d'actes racistes	1274	
Nombre d'actes antisémites	423	Soit 33,2 %

Proportion des violences physiques à caractère antisémite au sein des violences physiques à caractère raciste		
Nombre total de violences physiques à caractère raciste	125	
Nombre de violences physiques à caractère antisémite	50	Soit 40 %

(source : Ministère de l'Intérieur)

1 | ÉLÉMENTS STATISTIQUES ET ANALYSES

1.6 | RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2013

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACTES ANTISÉMITES EN 2013

- **Cette année encore les villes de Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Sarcelles, Strasbourg et Nice sont les villes les plus touchées par le nombre d'actes antisémites recensés en France.**

Répartition des actes antisémites recensés en France en 2013 par département*

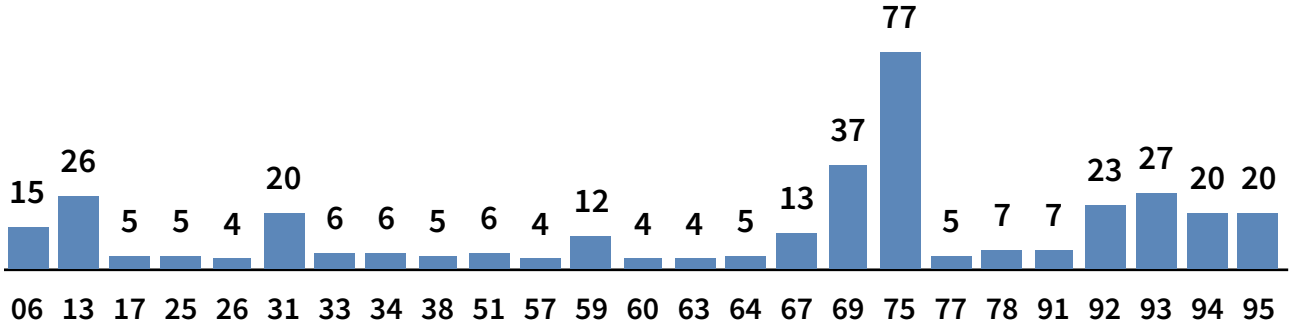

* Seuls sont représentés les départements ayant enregistré au moins 4 actes
(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

Les 6 départements les plus touchés par les actions antisémites en 2013

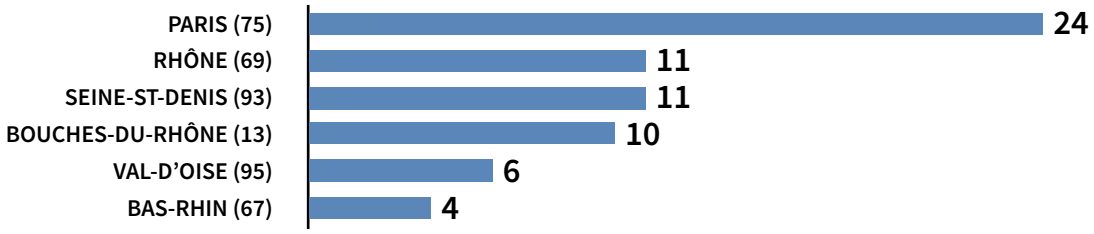

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

Les 7 départements les plus touchés par les menaces antisémites en 2013

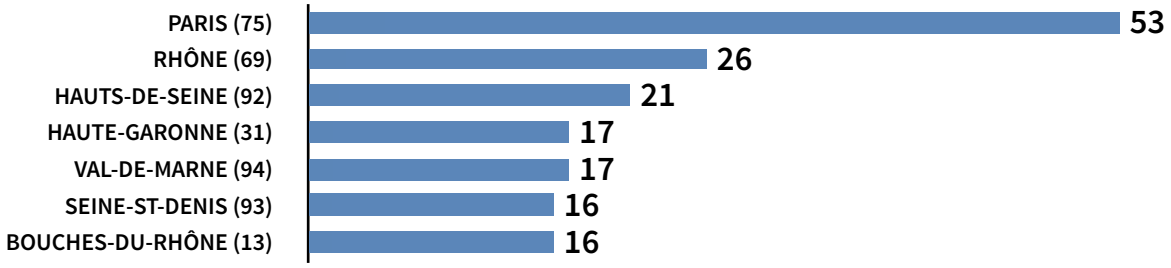

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

Les 7 villes les plus touchées par l'antisémitisme en France en 2013

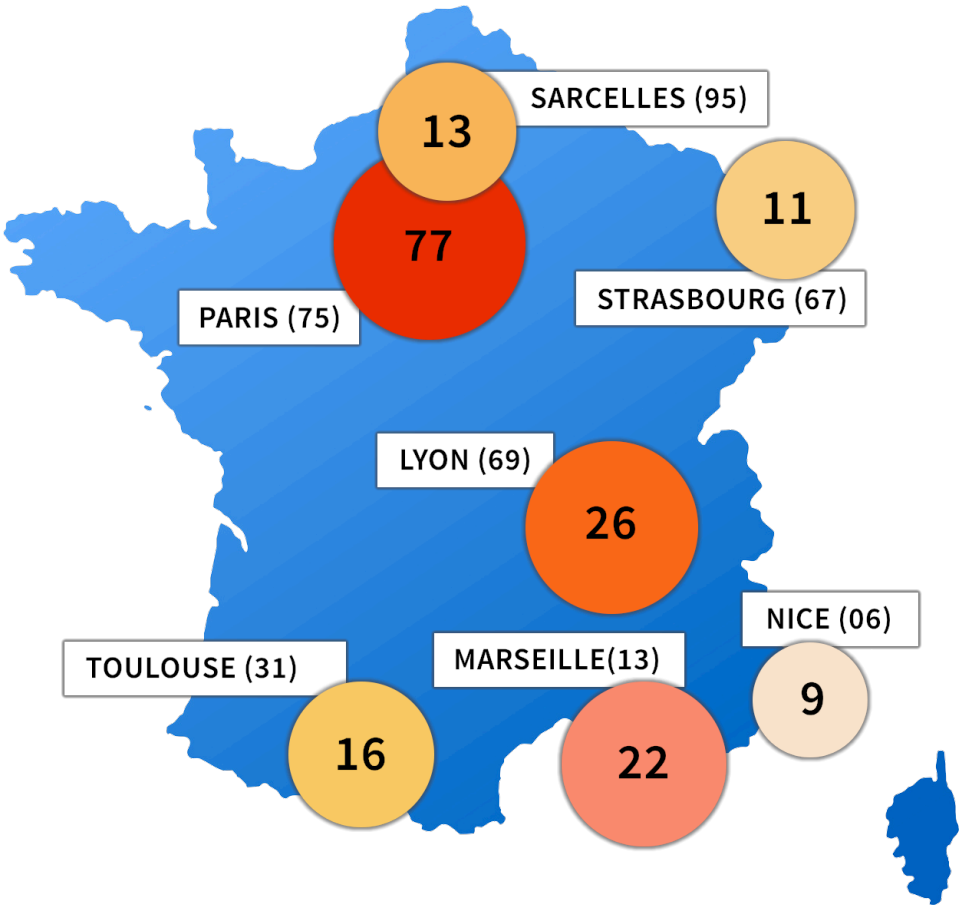

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

Répartition par arrondissement des actes antisémites recensés à Paris en 2013

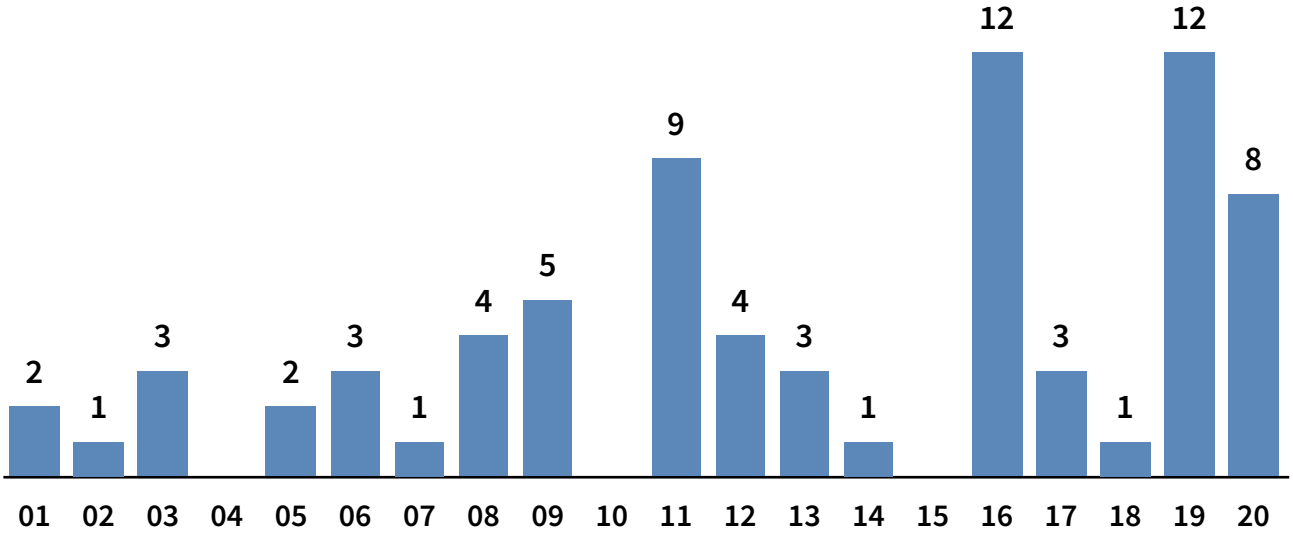

(source : SPCJ et Ministère de l'Intérieur)

2

EXTRAITS DE LA LISTE GÉNÉRALE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2013

EXTRAITS DE LA LISTE GÉNÉRALE DES ACTES ANTISÉMITES RECENSÉS EN FRANCE EN 2013

L'ATTENTAT DE TOULOUSE CONTINUE DE FAIRE DES ÉMULES

Comme nous le constations dès le lendemain de l'attentat de Toulouse, les auteurs de nombreux actes antisémites font référence à Mohamed Merah et à ses crimes. L'école, tristement célèbre continue d'être la cible d'attaques. L'année 2013 s'est inscrite dans la continuité de ce phénomène. De plus, Internet pullule de blogs, sites tweet, pages Facebook faisant l'apologie du terroriste.

Voici quelques exemples d'actes antisémites commis en 2013 et liés à l'attentat de Toulouse :

- **Février 2013 :**

UNE FEMME ARMÉE D'UN COUTEAU ATTAQUE UN ÉLÈVE D'OZAR HATORAH À TOULOUSE

Hier, mardi 5 février, à Toulouse, à 18h30, Y. 16 ans portant une kippa, interne de Ohr Torah (anciennement Ozar Hatorah), est sorti faire des courses dans le quartier. Sur le chemin du retour, à 30 m de l'école environ, il se retrouve face à une femme - d'une cinquantaine d'années - tenant un couteau dans la main et qui tente de le poignarder. Y. s'est défendu, a crié pour donner l'alerte et tenter d'éloigner la personne. L'Agent de Sécurité de l'école en poste a très vite pris en charge Y. qui n'a pas été blessé. L'agent contacte la Police.

La femme, ainsi que son fils, habitent le quartier et sont connus par le service de sécurité et la Direction de l'école pour leur hostilité et comportements agressifs. Son signalement est donc rapidement communiqué aux autorités.
L'attaquante, retranchée chez elle est arrêtée par la Police qui retrouve le couteau au domicile. Elle est placée en garde à vue et son fils est auditionné. Une expertise psychiatrique a été demandée à la suite de laquelle elle a été hospitalisée en unité psychiatrique.
Une plainte a été déposée.

- **Mars 2013 :**

TAG ANTISÉMITE DÉCOUVERT À METZ

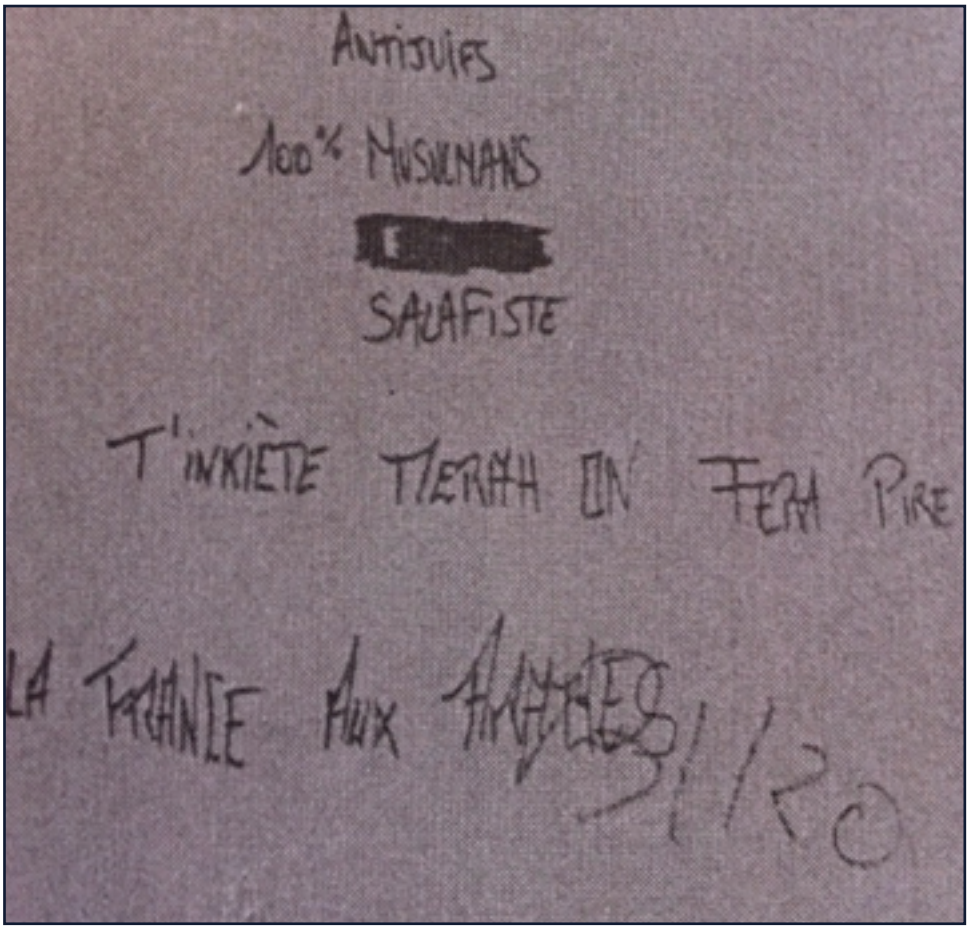

« t'inquiète merah on fera pire »

- **Septembre 2013 :**

APPEL ANONYME MENACANT CONTRE L'ÉCOLE OHR THORAH À TOULOUSE

Lundi 16 septembre à 14h42, à l'école Ohr Torah à Toulouse - anciennement Ozar Hatorah et tristement connue pour l'attentat antisémite commis le 19 mars 2012 par Mohamed Merah qui tua 3 enfants et un adulte - la secrétaire reçoit un appel téléphonique. Lorsqu'elle demande à son interlocuteur l'objet de son appel, il lui répond : « je suis le cousin de Mohamed Merah et je vais venir vous tuer ce soir » puis il met fin à la conversation. La secrétaire prévient aussitôt les services de Police concernés. Les dispositifs préventifs sont immédiatement déployés. Une plainte est déposée.
Une enquête est diligentée par la Sureté Départementale.
D'après la Sureté Départementale et les services de Gendarmerie, l'auteur de

l'appel est localisé en Haute-Saône (70). Il s'agirait d'un jeune homme d'une vingtaine d'années. Il est interpelé le jeudi 19 septembre à son domicile et placé en garde à vue. Puis il est déféré le vendredi 20 septembre devant le parquet de Vesoul et écroué dans l'attente de son jugement en comparution immédiate par le Tribunal correctionnel de Vesoul.

L'école est régulièrement la cible de tels appels et menaces, grâce aux dépôts de plaintes systématiques un certain nombre d'auteurs des faits sont arrêtés et jugés. Le préjudice psychologique de tels actes pour le personnel, les enseignants, les élèves et leurs familles est très important. Le travail de deuil et de reconstruction après l'horreur vécue en mars 2012 en est très affecté.

- **Mars 2013 :**

UN HOMME FAIT DES QUENELLES DEVANT LE DOMICILE DE MOHAMED MERAH ET DEVANT L'ÉCOLE OHR TORAH - ANCIENNEMENT NOMMÉE OZAR HATORAH

LES MILIEUX SCOLAIRES : THÉÂTRES D'ATTAQUES ANTISÉMITES

Les milieux scolaires, qu'il s'agisse des écoles juives, de leurs abords ou des écoles publiques sont régulièrement le théâtre d'actes antisémites.

- **Tweets antisémites – avril 2013 :**

Yacine B
@Le_sarrasin

Suivre

Regardez moi tout ces petits feuj la j'ai une envie de ... BOUUUMMMM !!!
pic.twitter.com/VxVUA1fJuK

Répondre Retweeter Favori Plus

10:30 AM - 11 Avr, 13

Signaler le média

Répondre à @Le_sarrasin

What's Up ? ® @MarvinBo2s 11 Avr
@Le_sarrasin Aahahhahahahahaahahahahaha
Détails

- **Mai 2013 :**

UN « POST » ANTISÉMITE MENAÇANT SUR LE SITE JEUXVIDÉO.COM

Vendredi 17 mai un homme signale un « post » antisémite menaçant sur le site jeuxvidéo.com.
Un autre post de menace de tir contre un lycée de Strasbourg (non ciblé antisémite) quelques jours auparavant, sur le même site, est pris très au sérieux par les forces de police.

Forum : Actualités

Sujet : « Ces feuj de merde vont payer »

CREER UN NOUVEAU SUJET | RETOUR LISTE DES SUJETS

ALERTE MAIL | REPONDRE | RAFRAICHIR

J 2 Posté le 17 mai 2013 à 10:36:04

ces connard vont payer, jan ai marre de ces sale tete de bite de youpin dozar atora qui minsulte darabe et qui attaqe ma famille. ses sale feuje et ces grose pétases vont soufrir pour leur méchanceter. mardi prochain jarriverai dans ce lyccé dmerde avc le fusil de mon gran père jvai venger tt mes freres de palestine بوصة الله et je buterais tout ces pd de merde 1par 1. jai déja préparé mes arriere e je sai que la police ne me retrouvera pas car je poste sous un systemz de proxy qui est intracable mem le fbi il y ariveron pas. de tt maniere il me prenent pour une victime c pas grave je vais leur montre qui je suis he oui aufaite la police nique vos mere je vs baise et holland te vraiment un gros bolosse الله أكبر les arabe du forum noublier pa ke seul allah le misericordieu est grand et tout puissant seul lui pourra juger ces traitre en enfer الله أكبر

- **Septembre 2013 :**

PARIS 16e - AGRESSION ANTISEMITE ET MENACES A L'ARME BLANCHE PAR UN LYCEEN

Le 24 septembre dernier pendant un cours, alors que le professeur est absent, un élève exige de A. qu'il lui donne de l'argent. A. refuse de céder au racket. Devant sa réaction, l'élève mécontent l'insulte de « sale juif ». Une altercation s'ensuit. Les autres élèves les séparent et le professeur d'une classe voisine, alerté par le bruit, conduit A. dans son cours en attendant le retour de leur professeur.
A la sortie des cours, A. remarque que l'élève l'attend et qu'il tient un couteau à la main. Trois ou quatre amis de ce dernier entraînent A. dans une petite rue toute proche du lycée. L'élève les rejoint brandissant le couteau qu'il tient toujours à la main, et faisant à plusieurs reprises le geste de le planter. Un des

amis de l'agresseur finit par s'interposer, l'empêchant de toucher A., puis lui prend le couteau des mains.
L'agresseur s'approche de A. et lui porte un coup de poing. A. réplique alors et des coups sont échangés. Un homme, qui roulait en scooter dans la rue, aperçoit A. et son agresseur en train de se battre. Il s'arrête, s'interpose et les sépare. L'agresseur de A. récupère son couteau et énervé revient à la charge, alors que d'autres personnes tentent de le retenir.
Les élèves présents conseillent à A. de partir. L'agresseur continue à le provoquer en réitérant les propos antisémites « sale juif » et en l'incitant à le rejoindre.
Alors que l'homme emmène A. sur son scooter, ils croisent une voiture de police à qui A. relate les faits.
Les policiers font un tour du quartier avec A. Son agresseur est repéré, assis sur un banc devant le lycée. Identifié formellement par A., il est aussitôt interpellé par la police. L'agresseur, âgé de 16 ans et connu des services de police, est placé en garde à vue. Au terme de la garde à vue, une audience a été fixée au Tribunal pour Enfant.

L'ANNÉE 2013 EST À NOUVEAU UNE ANNÉE MARQUÉE PAR UN ANTISÉMITISME TRÈS VIOLENT

Une des tendances préoccupantes de ces dernières années réside dans une augmentation notable du climat de violence voire d'ultra violence antisémite.

Une banalisation de certains actes (insultes, menaces, tracts …) s'est installée. Ces actes sont presque acceptés, tolérés car considérés comme « mineurs » au regard de l'inflation de la violence antisémite. Or l'antisémitisme est un processus dynamique, une machine qui, le plus souvent s'emballe si elle n'est pas maitrisée. Cela nécessite donc une vigilance active, une lutte multifronts de l'antisémitisme à tous ses degrés d'émergence et des actions d'éducation ou parfois de « re-éducation » là où c'est nécessaire.

- **Avril 2013 :**

TENTATIVE D'HOMICIDE AU CUTTER CONTRE UN RABBIN ET SON FILS À PARIS

Mardi 23 avril 2013 au matin un Rabbin et son fils, sur le chemin de la synagogue, sont violemment attaqués au cutter par un homme. Blessés, ils parviennent à se défaire de l'emprise de l'agresseur et courent en direction de la synagogue. L'agresseur les suit, franchit les trois premières marches de la synagogue et devant la panique et les cris qui commencent à fuser à la vue du

sang des victimes, il s'enfuit. Deux livreurs présents dans la rue le stoppent et l'immobilisent en attendant l'arrivée de la police.
Le père a des entailles profondes à la gorge, son pronostic vital n'est pas engagé mais la situation médicale nécessite une opération immédiate. Le fils a plusieurs blessures superficielles.
L'agresseur, d'origine iranienne semble-t-il, et échappé d'un hôpital psychiatrique de la région lyonnaise depuis quelques semaines, est placé en garde à vue.

TENTATIVE D'HOMICIDE AU CUTTER : DÉVELOPPEMENTS DE L'ENQUÊTE : L'AGRESSEUR AVAIT VIOLEMMENT ATTAQUE UN JEUNE HOMME 4 JOURS PLUS TOT

L'enquête de police suite à la tentative d'homicide au cutter contre un Rabbin et son fils le mardi 23 avril 2013 a permis d'établir que l'agresseur, un homme de nationalité iranienne, échappé d'un hôpital psychiatrique de la région lyonnaise a agressé 4 jours plus tôt un jeune homme qui sortait de la synagogue à Paris. Alors que le jeune homme marchait dans la rue, tout à coup il voit une ombre avancer vers lui, il se retourne et voit un homme brandissant une barre en fer se ruer sur lui. Il reçoit plusieurs coups sur la tête.
La police a pu établir le lien entre les deux agressions grâce à des enregistrements de vidéosurveillance.
Les investigations se poursuivent.

- **Juin 2013 :**

VIOLENTE AGRESSION ANTISÉMITE EN BANDE CONTRE UNE FAMILLE

Dimanche 16 juin en fin de journée, en Seine et Marne (77), une famille est réunie dans son pavillon. Le jeune fils de la famille sort sur le pas de la porte pour demander à un homme qui fait des allers retours en moto à grande vitesse dans une petite rue limitée à 30km/h de ralentir car des enfants traversent. Le motard énervé tente de l'écraser. Le reste de la famille rejoint le jeune homme pour lui porter secours. Le motard qui s'avère être un voisin est rejoint dans la rue par ses amis : 5 personnes de type européen. Le ton monte. Une bagarre explose. L'un des agresseurs a une barre en fer qu'il utilisera à plusieurs reprises contre les membres de la famille dont deux jeunes femmes. Ils font à plusieurs reprises le salut nazi, crient "Heil Hitler, on aurait dû tous vous brûler et finir le travail en 40" ; « sale feuj, je vais brûler ta maison et brûler ta voiture avec tes fils dedans » « sale ch. de feuj je t'enc … ». Le service de sécurité du lotissement intervient, la police aussi. Un des attaquants est placé en garde à vue le soir même. Les 5

autres le lendemain matin. La fille de la famille attaquée et la fiancée du fils ont eu 5 jours d'ITT chacune, l'une d'elles est blessée au poignet. Tous les membres de la famille présents sont convoqués au commissariat. Deux d'entre eux sont placés en garde à vue. En fin de matinée toutes les gardes à vues sont levées. Plusieurs voisins ayant assisté à la scène ont témoigné auprès de la police et relaté les insultes antisémites virulentes et répétées ainsi que les violences physiques commises. Une vidéo tournée sur les lieux atteste d'une partie des insultes antisémites.
Tous les protagonistes (famille + agresseurs) ont reçu une convocation pour audience au Tribunal de Grande Instance de Melun pour le premier trimestre 2014.

- **Janvier et Février 2013 - AIX EN PROVENCE (13)**

le 28 janvier 2013, *un groupe d'individus, une quinzaine environ, se regroupe face à la synagogue, entame une prière puis parle fort, parfois de façon véhémente en langues arabe et française, faisant plusieurs fois référence à la Palestine et criant plusieurs fois « Allah wakbar ».*

le 29 janvier 2013, *deux individus vagabondent dans le quartier qui abrite la synagogue et l'école juive de la ville. Quelques minutes avant 17h, sortie de classe des élèves, les deux individus se mettent à uriner sur le mur d'enceinte qui jouxte l'école / synagogue puis les deux s'approchent de la sortie d'école, l'un s'étant rhabillé et l'autre exhibant ses attributs. L'un d'entre eux dit « il n'y a que des juifs ici. Ça sent le juif ». L'agent de sécurité de l'école place immédiatement les enfants en sécurité, hors de portée des individus et se dirige vers eux. Les deux individus prennent la fuite mais l'agent a le temps de prendre des photos et de relever les éléments nécessaires à leur signalement. La police est immédiatement contactée et la description des deux individus est transmise.*

le 2 février 2013, *un événement communautaire se tient à la synagogue. Deux individus quelque peu alcoolisés, tenant des bières à la main s'approchent de la synagogue, l'un d'eux crie « sale juif », « sale fils de p… » en langue française et « n… ta mère » en langue arabe et tente de casser une des bouteilles contre un poteau. Deux personnes se dirigent immédiatement vers eux pour les empêcher de s'approcher de la synagogue et du public. Les deux individus prennent peur et s'enfuient.*
La police immédiatement alertée se rend sur les lieux et arrêtera les deux individus un peu plus tard dans la soirée.

Les deux individus interpellés s'avèreront être les auteurs des faits du 29 janvier

et du 2 février. L'un d'entre eux, de nationalité tunisienne, en situation administrative irrégulière en France est placé en centre de rétention.

- **Vendredi 11 janvier 2013 - AIX LES BAINS (73)**

Alors qu'il rentrait d'un cours donné par le Rabbin, un adolescent est abordé par deux individus en voiture qui l'insultent "sale juif". Le premier le frappe au visage avec une pierre et le second lui donne un coup de pied dans les côtes. Il tombe au sol et continue à recevoir des coups de pied et de pierre sur le corps. L'adolescent a un traumatisme crânien, une côte fêlée et doit porter une minerve pendant 20 jours. Une plainte a été déposée.

- **Samedi 22 juin 2013 - DUGNY (93440)**

Lors d'une soirée d'étudiants se déroulant dans un pavillon, un jeune homme de confession juive est projeté par deux invités et le fils de la maison contre une porte vitrée. Une vitre se brise le blessant au poignet. Alors qu'il est blessé au poignet, ils le poussent dans l'escalier. Le fils de la maison demande à rester seul avec lui et le pousse dans les toilettes. Il lui tient ces propos : "c'est moi le patron, je vais finir le travail qu'Hitler a commencé" puis lui porte des coups de tête et des coups de poing. Il se saisit ensuite de sa sacoche et lui dit : "tu es juif, tu as de l'argent, tu vas payer, je ne vais pas te lâcher" lui confisquant son permis de conduire et la carte grise de son véhicule. A la suite des coups reçus et saignant toujours abondamment du poignet, le jeune homme perd connaissance. Les pompiers interviennent et le conduisent à l'hôpital. Ses blessures ont nécessité 7 points de suture et une ITT de 6 jours lui a été délivrée par les UMJ. Une plainte a été déposée.

- **Vendredi 28 juin 2013 - SAINT PIERRE (97)**

En raison de son appartenance religieuse, quatre individus se sont attaqués à une jeune femme portant une étoile de David autour du cou. Ils l'ont bousculée puis poussée dans le vide. La victime, âgée de 19 ans, a fait une chute de deux mètres. Les auteurs ont pris la fuite. Transportée à l'hôpital, le pronostic vital n'était pas engagé. Une plainte a été déposée.

- **Vendredi 15 mars 2013 - BRON (69)**

Avant de restituer l'appartement à son propriétaire de confession juive, un locataire l'a dégradé et effectué des inscriptions dans toutes les pièces du sol au plafond au moyen d'une bombe de peinture de couleur noire. Diverses inscriptions néo nazies ont été constatées, telles que des croix gammées ou des

références à Hitler, ainsi que la mention "GO HOME JUDE". Une plainte a été déposée.

- **Vendredi 31 mai 2013 - GARGES-LES-GONESSE (95140)**

Trois impacts de balles ont été découverts sur le portail et le mur de la synagogue. Une plainte a été déposée.

- **Mardi 1 janvier 2013 - STRASBOURG (67)**

Entre septembre 2012 et janvier 2013, un patron a tenu des propos antisémites à un de ses employés : "tu n'as pas d'honneur car tu es juif", "les juifs ont inventé les banques et coupaient les mains des allemands qui ne payaient pas et c'est pour celà qu'Hitler a massacré tous les juifs", "les juifs sont tous des tapettes et si l'Etat français ne les défendaient pas, ils seraient déjà tous massacrés". Une plainte a été déposée.

- **Dimanche 13 janvier 2013 - PARIS (75)**

Une personne de confession juive a déposé une main courante pour relater les propos antisémites et xénophobes tenus par l'un de ses collègues, se vantant notamment d'avoir été en Afghanistan pour soutenir les extrémistes musulmans et d'avoir appris le maniement des armes. Ce dernier a déclaré également qu'il fallait "mettre les juifs vivants dans un four". Il a également refusé de serrer la main de ses collègues non-musulmans, en menaçant de les égorger.

- **Dimanche 3 mars 2013 - SARCELLES (95)**

Le centre d'information et de commandement de la police a reçu deux appels d'un individu utilisant un téléphone volé et déclarant vouloir faire usage d'une bombe dans le quartier des Flanades à Sarcelles, afin de tuer un maximum de juifs.

3

EXTRAIT DE LA LISTE DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES EN 2013

EXTRAIT DE LA LISTE DES CONDAMNATIONS PRONONCÉES EN 2013

- **Audience du 11 janvier 2013 - Affaire A.**

Rappel des faits : 28 septembre 2012 - STRASBOURG (67000)
Un jeune homme de 16 ans, en compagnie de deux amies, a été insulté par trois individus "...*qu'est ce qu'il y a avec ton nez de feuj"..."profites en, l'air est gratuit", "je suis antisémite et je l'assume, sale juif, j'emm... les juifs et sale race*". Il a évité un crachat puis en partant l'un d'eux lui a lancé une tige métallique qui l'a heurté au cou sans le blesser.
Les trois individus ont été interpellés. Une plainte a été déposée.
- ***un mineur de 15 ans a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et une mise à l'épreuve pendant 2 ans (avec interdiction d'entrer en contact avec la victime et obligation d'indemnisation de la victime).***
- ***un mineur de 14 ans a été condamné à 4 mois de prison avec sursis et une mise à l'épreuve.***
- ***500 € de dommages et intérêts à verser à la victime.***

Un agresseur majeur est convoqué au TGI de Meaux le 1er juillet 2013.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ. La Licra s'est constituée partie civile.

- **Audience du 19 février 2013 - Affaire T.**

Rappel des faits : 1 juin 2012 - PARIS (75017)
Un homme portant un chapeau, une kippa et une barbe a été insulté par un automobiliste : "*traverse plus vite sale Youd...*". Au feu rouge suivant la victime demande des explications à ce dernier qui lui répond : *"va prier ton dieu sale youpin "* en l'aspergeant avec une bombe lacrymogène. Une plainte a été déposée.
L'agresseur a été condamné à 3 mois de prison ferme et à verser 1500 € de dommages et intérêts.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

- **Audience du 1er mars 2013 - Affaire B.**

Rappel des faits : 21 décembre 2010 - LES ISSAMBRES (83380)
Un gestionnaire de patrimoine immobilier, a eu des différends d'ordre financier avec un entrepreneur. Ce dernier l'a menacé de mort *"je vais venir te tuer toi et ta famille., tu peux aller déposer plainte, j'en ai rien à foutre, il n'y a qu'une balle qui pourra m'arrêter" "vous pouvez préparer votre enterrement"... "je vais venir vous arracher la tête... " ..." je vais vous buter un par un"...*et insulté *"ici on n'est pas en Palestine"...."vous allez voir on va la libérer, il y aura plus un seul juif comme vous là-bas"...."sales juifs".* L'individu a réitéré ses menaces de mort et insultes antisémites à de nombreuses reprises. Les parents du gestionnaire, dont le père est non voyant, ainsi que le frère ont été également menacés

de mort et d'insultes. Après la tuerie de Toulouse l'individu a envoyé un sms *"bientôt votre tour Inch'allah".* Plusieurs plaintes ont été déposées.
L'auteur a été condamné à 1 an de prison ferme avec mandat de dépôt et à verser 1500 euros de dommages et intérêts à chacune des victimes, en réparation de leur préjudice moral.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

- **Audience du 15 mars 2013 - Affaire G.**

Rappel des faits : 11 octobre 2012 - GRASSE (06130)
Un homme de confession juive et son épouse ont été agressés verbalement par un voisin en ces termes : "*... qu'il n'était qu'une m.... qu'il allait l'écraser, que sa vie serait ici un enfer"* suivies de nombreuses injures "*sale juif avec ta barbe.....qu'Hitler n'avait pas fini son boulot"*, accompagnés d'un geste obscène et de crachats. Une plainte a été déposée.
Médiation devant le Délégué du Procureur : obligation pour les parties de ne pas tenir de propos insultants avec un délai de probation de 2 mois.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

- **Audience du 21 mars 2013 - Affaire S.**

Rappel des faits : 6 mars 2013 - ECULLY (69134)
Se trouvant dans un autobus avec cinq amis, sans aucun signe apparent de leur judéité, un adolescent de confession juive fait l'objet d'insultes antisémites proférées par l'un des deux individus installés à l'arrière du véhicule : *"Eux ils ont des bonnes têtes de kippas, "sales juifs".* Voulant demander des explications, l'adolescent s'approche et pour toute réponse, l'agresseur sort de sa poche un poing américain sans en faire usage, mais lui brise une bouteille en verre sur la tête. Sur l'insistance des amis de la victime, le conducteur arrête le bus et les cinq amis descendent. L'agresseur et son complice continuent à bord. La blessure de la victime a nécessité 22 points de suture au total, dont 3 à l'épaule, et une cicatrice le long de l'oeil droit. Une ITT de 10 jours lui a été délivrée par les UMJ. Une plainte a été déposée.
L'auteur a été condamné en comparution immédiate à 10 mois de prison ferme.

- **Audience du 26 avril 2013 - Affaire I.**

Rappel des faits : 25 mai 2012 - PARIS (75000)
Une jeune interne de confession juive a été insultée, par une femme excédée de l'attente aux Urgences, en ces termes : *"Espèce de sale juive, sale pute avec ton nez pointu de sale juive".* La scène s'est déroulée en pleine journée et devant témoins. Une plainte a été déposée.
L'auteure des faits a été condamnée à 150 euros d'amende avec sursis et 200 euros de dommages et intérêts à verser à la victime, avec inscription de la condamnation sur son casier judiciaire.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

- **Audience du 13 mai 2013 - Affaire T.**

Rappel des faits : 5 décembre 2012 - PARIS (75016)
Au cours d'une réunion du conseil syndical, une copropriétaire de confession juive fait remarquer à une autre copropriétaire que son avis ne peut être pris en compte lors d'un vote d'une décision puisqu'elle est minoritaire. Cette dernière regarde alors la victime, lui fait le salut nazi en lui disant *"Heil Hitler"*. Une plainte a été déposée.
L'auteure des faits a été condamnée à 350 euros d'amende avec inscription de la condamnation sur son casier judiciaire.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

- **Audience du 31 mai 2013 - Affaire C.**

Rappel des faits : 30 septembre 2012 - PARIS (75020)
A la suite d'un différend au sujet d'un emplacement de stand, un individu a insulté un frère et une soeur en ces termes :*"sale juif, sale tunisien, sale marocain et salope, putain et sale juive"*. Une plainte a été déposée.
L'auteur a été condamné à 300 € d'amende et 200 € de dommages et intérêts à verser à chacune des victimes.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

- **Audience du 1er juillet 2013 - Affaire A.**

Rappel des faits : 28 septembre 2012 - STRASBOURG (67000)
Un jeune homme de 16 ans, en compagnie de deux amies, a été insulté par trois individus "...*qu'est ce qu'il y a avec ton nez de feuj"..."profites en, l'air est gratuit", "je suis antisémite et je l'assume, sale juif, j'emm... les juifs et sale race*". Il a évité un crachat puis en partant l'un d'eux lui a lancé une tige métallique qui l'a heurté au cou sans le blesser. Les trois individus ont été interpellés.
L'un des agresseurs majeur a été condamné à 1 an de prison ferme avec maintien en mandat de dépôt, 150 euros d'amende avec sursis et 1 000 euros de dommages et intérêts à verser à la victime.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

- **Audience du 23 septembre 2013 - Affaire O.**

Rappel des faits : 16 septembre 2013 - TOULOUSE (31000)
L'école Ohr-Torah, anciennement Ozar-Hatorah victime de la tuerie de Toulouse, a reçu des menaces de mort par téléphone par un individu se présentant comme le cousin de Mohamed Merah *"je vais vous fumer ce soir "*. Une plainte a été déposée.
L'auteur des faits a été condamné à 2 ans de prison dont un avec sursis et 2 ans de mise à l'épreuve.

- **Audience du 29 octobre 2013 - Affaire B.**

Rappel des faits : 27 novembre 2012 - NICE (06000)
Un homme de 23 ans a reçu des menaces de mort et des insultes antisémites via Facebook par la soeur de sa petite amie, jalouse que le garçon fréquente sa soeur. En octobre 2012, elle lui avait déjà déclaré *"tu n'es qu'un trimard de juif et tu vas galérer jour et nuit pour nourrir ma soeur". "Je cri haut et fort JE VAIS COMMETTRE UN CRIME JE VAIS ABATTRE UN JUIF DE SANG FROID DE 2 BALLES DANS LA TETE!!!"* et *"Il le porte sur sa figure de juif ki brulera ds une chambre à gaz ".* Deux plaintes ont été déposées.
L'auteure a été condamnée à 3 mois de prison avec sursis.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

- **Audience du 27 novembre 2013 - Affaire Z.**

Rappel des faits : 8 septembre 2013 - VINCENNES (94300)
En allant ramasser ses chaussures que son fils de 2 ans avait jetées dans le jardin de la résidence, la victime entend des propos antisémites prononcés par un voisin du 5ème étage *"Vas habiter dans HLM", "PD de juif", "T'a de la caca sur la tête avec ta Torah".* Il lui crie alors de descendre s'il est un homme, l'individu répond *"Dégage sale juif va dans un HLM".* Une plainte a été déposée.
Médiation devant le Délégué du Procureur : le voisin a avoué ses propos antisémites et a été condamné à verser 250 € de dommages et intérêts à la victime.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

- **Audience du 3 décembre 2013 - Affaire F.**

Rappel des faits : 4 février 2011 - PARIS (75019)
Deux jeunes filles, assises sur un banc devant le métro Simon Bolivar, ont fait un croche-pied à une adolescente qui allait chercher des amis dans un établissement scolaire proche, puis se sont jetées sur elle et l'ont frappée : coups de poing, dent cassée en lui disant "*sur le Coran, tu ne passeras pas, on va t'éclater"*. Des élèves attroupés en face n'ont pas bougé et ont même dit à un jeune qui voulait intervenir "*laisse tomber, elles gèrent"*. Les auteures se sont enfuies par le métro. La police et les pompiers sont intervenus.
L'une des auteures a fait l'objet d'une admonestation et a été condamnée à verser 600 € à la victime au titre de préjudice moral.
Affaire plaidée par un avocat du SPCJ.

4

ANTISÉMITISME CONTEMPORAIN :

ANALYSER PRÉVENIR COMBATTRE

JACQUES TARNERO — LA BONNE CONSCIENCE À LA MÉMOIRE BORGNE 58

PIERRE-ANDRÉ TAGUIEFF — COMMENT EXPLIQUER LA VIOLENCE DE L'ANTISÉMITISME ? 62

MARC WEITZMANN — GOLDBERG CONTRE GOLDBERG 65

ELIE BARNAVI — LA FRANCE DEVIENT-ELLE ANTISÉMITE ? 69

DANIEL MESGUISH — LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE 71

MARC KNOBEL — QUI VEUT DE L'ANTISÉMITISME.COM ? 75

PLATEFORME PHAROS : PORTAIL OFFICIEL DE SIGNALEMENT 77

UN STAGE POUR LES AUTEURS D'ACTES ANTISÉMITES 78

REVUE DE PRESSE : DIEUDONNÉ ET LA DIEUDOSPHÈRE 79

LA BONNE CONSCIENCE A LA MÉMOIRE BORGNE

Par Jacques Tarnero, essayiste et documentariste

Les antifas peuvent être contents, ils l'ont enfin leur nazi. Certes, il n'a ni la couleur ni le nom habituels que l'on prête aux nazis. Il y a trente ans il s'appelait Frederiksen et pas M'bala M'bala. Le premier avait la gueule de l'emploi. Le second servirait presque de démenti au racisme nazi. Soit : la mondialisation impose ses nouvelles règles de diversité y compris pour ses nazis : blancs, noirs, arabes, tous profitent de cette nouvelle donne post moderne. Leur haine radicale contre le juif et Israël signe la constante de cette obsession. Dans un élan quasi unanime, tous les gens bien intentionnés dénoncent *l'antijuif* Dieudonné, mais toutes ces bonnes intentions portent un regard borgne sur celui qui fait la une des medias depuis deux semaines.

Monsieur M'bala M'bala n'est pas seulement *antijuif*, il est aussi *antisioniste*, il serait même d'abord et surtout *antisioniste*, puisque l'Etat d'Israël serait l'épicentre du mal qui ronge la planète Terre. Ce centre possède des antennes qui commandent aux divers pouvoirs comme à autant de marionnettes entre ses mains. Le CRIF dirigerait la France et Israël commanderait au CRIF. Depuis que la police du Tsar avait inventé les Protocoles des Sages de Sion le scénario de la fable n'a guère varié, qu'elle soit énoncée dans la version de l'Okhrana, du KGB, celle de la Gestapo ou de la SS, de *Je suis partout* ou celle des Frères musulmans, des GIA ou celle de Al Manar, la télévision du Hezbollah.

Qu'est-ce qu'être antisioniste sinon dénier à l'Etat d'Israël toute légitimité. Qu'est-ce que l'antisionisme sinon la contestation du droit d'Israël à exister en tant qu'Etat pour le peuple juif. Certains considèrent que le peuple juif n'existe pas, qu'il est une pure invention, un être artificiel, et que cette invention ne lui confère aucune légitimité pour prétendre avoir droit à un Etat. Critiquer la politique d'Israël, mettre en cause certaines pratiques ou certains projets de son gouvernement n'a rien à voir avec l'antisionisme développé par Soral, Dieudonné ou Ahmadinedjad sauf à considérer qu'une grande part de la population israélienne serait devenue favorable à son autodestruction. La confusion sémantique entretenue autour de ces mots est sans doute la source du grand malheur de la seconde moitié du XXe siècle.

Ce que nous révèle la lamentable affaire Dieudonné et son inquiétant succès c'est la perpétuation de cette haine recuite régulièrement depuis l'antiquité. Ne pas voir que derrière l'arbre antijuif Dieudonné se cache la moderne forêt antisioniste donne à l'antiracisme une vision borgne de la réalité. Bernanos disait d'Hitler qu'il avait « déshonoré l'antisémitisme ». Dieudonné a-t-il « déshonoré l'antisionisme » ? La

question mérite d'être posée tant l'antisionisme fait figure de pensée progressiste pour bien des gens animés des meilleures intentions dont nous savons, par ailleurs, que l'enfer en est pavé.

Depuis 1967, avec des évolutions sinueuses, Israël s'est installé au milieu du panthéon des figures démoniaques. Sa victoire contre les armées arabes a fait de l'Etat juif un objet majeur de l'exécration progressiste. Le fascisme, le colonialisme avaient besoin de figures de substitution. L'imaginaire de la guerre d'Algérie, sa longue absence dans la mémoire nationale, imposait d'inventer une incarnation répulsive dérivée pour les forfaits commis par le général Ausaresses. Pour la jeunesse née après guerre, n'ayant ni résisté, ni porté de valises, les figures de Dayan puis surtout de Sharon devenaient le masque de Hitler. Il faut dire que la scène avait déjà été jouée quand en mai 68 on affubla De Gaulle du même masque. L'analphabétisme, la bêtise autant que le fascisme se nourrissent de ces confusions, de ces glissements, des ces outrances dans la caricature, les même qui font rire aux éclats le public de Dieudonné.

Les esprits faux qui ont fait d'Israël, au nom de la liberté ou du droit des peuples, l'objet de cette détestation, ont aussi contribué à faire de Dieudonné un héros pour tous les supposés indigènes de la République. Cette culture du ressentiment dont se sont nourris le gang des barbares ou Mohamed Merah s'est elle même construite avec la caution progressiste dans la dénonciation d'Israël comme figure aboutie du Mal. « *Dieudonné en a rêvé, Fofana l'a fait* ». La formule de Julien Drai avait toute sa pertinence. On pensait avoir atteint un seuil dans l'horreur avec l'assassinat d'Ilan Halimi. Six ans plus tard ce seuil fut dépassé avec les assassinats de Toulouse, commis « *pour venger des enfants palestiniens* ». Rabattre le bouffon Dieudonné dans les seules catégories de l'extrême droite pour en faire un fils de Le Pen consisterait à exonérer la gauche de toutes les cautions progressistes apportées depuis plus de cinquante ans à l'antisémitisme. Avoir apposé un signe = entre la croix gammée et l'étoile juive sur les banderoles supposées anti-impérialistes, dans toutes les manifestations anti-israéliennes des années 2000, a construit cette ignominie symbolique. Que des personnalités de gauche aient défilé sous ces slogans restera une obscénité grandiose. Quand Roland Dumas va applaudir Dieudonné aux côtés de Bruno Gollnisch, c'est cette confluence qui s'incarne.

La municipalité de Bagnolet vient de faire de Georges Ibrahim Abdallah son citoyen d'honneur. M. Abdallah est un assassin qui a été jugé et condamné pour ses crimes. Pourtant M. Abdallah jouit du soutien sans faille de la gauche de la gauche qui voit dans ce personnage une figure honorable de la lutte des peuples pour leur émancipation. Qui est pire ? Dieudonné ou Abdallah ? Le bouffon ou le tueur ? Abdallah serait-il plus respectable parce qu'il aurait tué un israélien et deux américains ? Les blagues antijuives de Dieudonné puisent aussi à cette source. Tant que la haine a pour objet le sionisme ou Israël, celle-ci devient vertu. Beaucoup de bons esprits se sont laissés aller à ces rapprochements infâmes attribuant aux israéliens des comportements

identiques à ceux des nazis. Bien pire et par extension, ce serait les juifs qui en seraient les complices. Avec un stupéfiant aveuglement la figure majeure de l'indignation morale, Stéphane Hessel n'a pas hésité à considérer que le Hamas était un mouvement de Résistance honorable. C'est bien le même homme qui considérait en janvier 2011, dans le journal allemand Frankfurter Allgemeine Zeitung, que « *l'Occupation allemande était, si on la compare par exemple avec l'occupation actuelle de la Palestine par les Israéliens, une occupation relativement inoffensive, abstraction faite d'éléments d'exception comme les incarcérations, les internements et les exécutions, ainsi que le vol d'œuvres d'art.* » (1)

La passion anti-israélienne est telle qu'elle fait perdre toute précaution à la lucidité politique. Ainsi l'investigueur national de toutes les turpitudes, Edwy Plenel, reprenant une citation supposée de Nelson Mandela identifiant Israël à l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid, a dû récemment reconnaître qu'il avait fait usage, à son insu, d'un faux, fabriqué de toutes pièces. Pour lui, cette citation ne pouvait être qu'authentique : Israël = apartheid. Cela allait de soi. Malgré ses excuses, le créateur de Médiapart a perpétué dans son être : son erreur ne lui donnait pas tort sur le fond : le coupable c'est d'abord Israël. Qu'importe l'erreur factuelle quand l'idéologie vous donne raison ? Depuis Robespierre beaucoup de sang a coulé autour de cette question.

L'antisémitisme fut la matrice du nazisme, mais aussi celle qui va inspirer divers mouvements nationalistes arabes, du Baas au FLN. Faut il rappeler la complicité entre Hitler et le grand muphti de Jérusalem, Hadj Amin el Husseini ? Faut il rappeler la part active du banquier nazi suisse, François Genoud dans son aide à l'Algérie de Ben Bella ? La haine d'Israël, l'antisionisme vont constituer celle des divers discours frauduleusement émancipateurs du petit père des peuples autant que de Hugo Chavez et de ses variantes arabes. La matrice paranoïaque est la même, la structure est la même, les mots sont les mêmes. Du complot juif le discours est passé au complot sioniste. De Ben Bella à Jean-Luc Mélanchon, les tribuns de la plèbe n'ont jamais manqué une occasion de fustiger cette avant-garde du colonialisme. Est-ce à dire que la Palestine ne mériterait pas justice et réparation ? Certes non, mais pas avec les fascistes du Hamas ou ceux du Hezbollah comme défenseurs. Ceux-ci ont fait de l'anéantissement d'Israël l'âme de leur projet. C'est pourtant Ismaïl Hanieh, le leader du Hamas à Gaza que Stéphane Hessel est allé saluer avec Régis Debray.

Dieudonné aurait-il pu avoir un quelconque succès, un tel statut si, par ailleurs, la mécanique médiatique n'avait pas favorisé, en termes plus choisis, ce qui nourrit idéologiquement le fonds de commerce de l'humoriste. Depuis des années Daniel Mermet dans son inénarrable « *Là-bas si j'y suis* » dénonce sur France inter, les malheurs du monde soumis aux cruautés des divers malfaisants que l'humanité produit. Ce justicier a toutefois ses ennemis préférés : les méfaits d'Israël constituent l'absolu de son opprobre. À l'abri du gauchiste israélien de service, Mermet diffuse son obsession sélective. Il n'est pas seul. Sur les étranges lucarnes Frédéric Taddei nous a habitué à ce type de mise en scène. Sous couvert de l'argument du débat contradictoire, on peut

venir en toute impunité insulter les « souchiens » et autres sionistes racistes. Il se trouve que plus que d'autres, certains invités ont leurs ronds de serviette à la table de *ce soir ou jamais.* C'est bien ce que lui reprochait le journaliste de France inter, Patrick Cohen, juste avant que Dieudonné regrette, à son égard, la disparition des chambres à gaz… Toute la machine médiatique a fonctionné dans ce registre supposé de la transgression des tabous dont le signe juif serait le symbole abouti.

Dieudonné ne s'est pas fait seul. Il n'est pas un ovni tombé du ciel. Il est à la fois une synthèse et un aboutissement, celui d'un ensemble de forces convergentes autant que d'une histoire, celle des passions religieuses ou idéologiques qui depuis des siècles ont d'abord fait du juif un être à part, un être de trop, puis d'Israël un Etat de trop, un nom de trop. Tant que tous les indignés au grand cœur n'auront pas saisi que cette haine vise la part symbolique portée par le mot *juif*, ils ne verront pas la menace qui pèse sur eux mêmes. L'histoire n'hésite pas à repasser les plats.

(1) en 2009 Jean-Marie Le Pen fut condamné par la cour d'appel de Paris pour complicité de contestation de crimes contre l'humanité pour la déclaration suivante : « *En France du moins, l'Occupation allemande n'a pas été particulièrement inhumaine, même s'il y eut des bavures, inévitables dans un pays de 550.000 kilomètres carrés.* »

COMMENT EXPLIQUER LA VIOLENCE DE L'ANTISÉMITISME ?

Par Pierre-André Taguieff, philosophe, politologue et historien des idées

Violences et modes de rationalisation

Ce qu'il est convenu d'appeler d'une façon générale l'"antisémitisme" -improprement- ou la "judéophobie" pourrait être défini simplement, du point de vue des victimes, comme l'ensemble des violences subies par les Juifs dans l'Histoire. Mais l'existence de victimes juives implique celle de leurs agresseurs ou de leurs "bourreaux", dont les motivations et les actes peuvent être qualifiés, toujours aussi improprement, d'"antisémites" - car ce ne sont pas "les Sémites" qui sont visés par les "antisémites", mais bien "les Juifs".

Les acteurs "antisémites" se caractérisent par ce qu'ils croient, ce qu'ils perçoivent et ce qu'ils font. Leur "antisémitisme" est identifiable à plusieurs niveaux : ceux, respectivement, des préjugés et des stéréotypes, des pratiques ou des conduites (individuelles ou collectives), des fonctionnements institutionnels, des modes de pensée, des idéologies ou des visions du monde. Aussi faut-il inclure dans l'extension du terme "antisémitisme", ou plus exactement dans celle du terme "judéophobie", les attitudes (opinions et croyances) et les comportements des divers responsables des actes de violence visant spécifiquement le peuple juif : concepteurs, décideurs, organisateurs, exécuteurs. Sans oublier les témoins, qui peuvent se rendre complices des acteurs antijuifs, par complaisance ou indifférence.

Ces violences sont polymorphes, et leur intensité varie: elles vont des menaces et des injures aux attaques meurtrières, en passant par divers modes d'exclusion sociale. Elles mêlent donc l'agression physique, la ségrégation, le traitement discriminatoire et la stigmatisation - c'est-à-dire l'exclusion symbolique : entre l'injure et la menace. Dans les multiples formes de mise à l'écart visant les Juifs, la violence physique, la coercition sociale et la violence symbolique entrent en composition selon des proportions variables. On peut ainsi ordonner les diverses manières de faire violence aux Juifs selon leur radicalité croissante : stigmatisation permanente, conversion (ou assimilation) forcée, discrimination (inégalités de traitement), ségrégation (mise à l'écart, séparation contrainte), expulsion de masse, agression physique (pogrome, acte terroriste), extermination de masse (judéocide nazi, ou Shoah).

Les menaces et les injures, fondées sur des préjugés et des stéréotypes (les Juifs sont "cupides", "rapaces", dotés d'un "esprit de clan", d'un "esprit subversif" ou "dissolvant", etc.), des thèmes d'accusation et des rumeurs malveillantes,

accompagnent chacun de ces moments de la violence antijuive. Il en va de même pour les théorisations de ces violences, les grands récits antijuifs : ces derniers, longtemps structurés par des représentations d'ordre théologique (les Juifs "déicides", meurtriers rituels, profanateurs), ont pris dans la période moderne la forme de constructions idéologiques ou de visions du monde centrées sur un certain nombre d'accusations (parasitisme social, cosmopolitisme, conspiration pour la domination du monde).

La double fonction de ces grands récits est de légitimer les violences antijuives par différentes formes de rationalisation (théologique, politique, "scientifique") tout en mobilisant les masses contre les Juifs, donc en entretenant ou en stimulant leur haine ou leur crainte à l'égard de ce peuple jugé à la fois "étranger" par nature (inconvertible, "inassimilable") et intrinsèquement hostile et corrupteur ("fils du Diable", "bête de proie", "ferment de décomposition").

On retrouve ainsi, interprétée d'une façon variable selon les contextes sociohistoriques, l'une des plus anciennes accusations visant les Juifs, présente dans le monde antique: l'accusation de "haine du genre humain". Interprétée dans l'Antiquité comme expression d'un exclusivisme ou d'un séparatisme déplorables, puis d'une "xénophobie" ou d'un ethnocentrisme propre au peuple juif ("ils se tiennent entre eux", "ils nous méprisent et nous haïssent"), s'accompagnant d'une volonté de "domination" ("l'impérialisme juif"), la "haine du genre humain" sera mise au goût du jour par la propagande "antisioniste" durant le dernier tiers du XXe siècle, lorsque "le sionisme" sera condamné comme une "forme de racisme et de discrimination raciale", selon la formule de la Résolution 3370 adoptée le 10 novembre 1975 par l'Assemblée générale de l'ONU, qui sera abrogée cependant le 16 décembre 1991. C'est au nom de l'antiracisme que s'opère désormais la diabolisation des Juifs en tant que "sionistes". Le stéréotype du "Juif raciste" est venu s'ajouter au stock des stéréotypes antijuifs disponibles.

Dans l'histoire des idéologies antijuives en Europe, les rationalisations théologico-religieuses ont été dominantes du IVe siècle apr. J.-C. au "siècle des Lumières", moment où les rationalisations naturalistes, se réclamant du savoir scientifique, commencèrent à jouer un rôle important qui, au cours du XIXe siècle positiviste et scientiste, deviendra majeur. Mais le "siècle du Progrès" fut aussi celui de l'émancipation des Juifs, dans un contexte où triomphait le principe nationaliste, impliquant l'imposition de la norme d'homogénéité, donc l'éradication des "particularismes". Ce qui a placé les Juifs devant une alternative tragique: cesser d'être juifs en se fondant sans réserve dans la nation d'accueil (logique de l'assimilation totale ou de la "départicularisation" radicale) ou quitter le territoire national (émigration forcée) - sauf à accepter la discrimination et l'exclusion sociale.

En outre, du fait que s'affirmait, parallèlement à l'installation des normes nationalistes, le principe raciste qui transformait le peuple juif en une "race" inassimilable et dangereuse, les Juifs furent enfermés dans un *double bind* : ils ne

pouvaient satisfaire en même temps l'exigence nationaliste d'assimilation et l'exigence raciste de séparation/expulsion, répondre aux impératifs contradictoires d'assimilation et d'émigration. Face à la "question juive" ainsi posée, un certain nombre de Juifs d'Europe ont cru trouver dans le nationalisme juif, le sionisme, une "solution" permettant d'échapper à l'alternative de l'assimilation et de l'expulsion. Mais, par un paradoxe tragique, lorsque le projet sioniste prit corps et que l'État d'Israël fut créé, la plupart des vieilles accusations antijuives réapparurent sous de nouvelles formes.

Au cœur du grand récit "antisioniste", on rencontre une représentation polémique ordinairement désignée par l'oxymore "sionisme mondial". On reprochait contradictoirement aux Juifs d'être trop "communautaires" et trop "nomades", trop "séparés" et trop "cosmopolites" ou "mélangés". Et, simultanément, d'être trop secrets et trop visibles (voire ostentatoires). Le discours "antisioniste" réunit les griefs contradictoires en stigmatisant le "sionisme mondial": aux Juifs qui sont dits ou se disent "sionistes", il est désormais reproché d'être nationalistes et "mondialisés" (on disait naguère "internationalistes" ou "cosmopolites"), ce qui nourrit l'accusation de "double allégeance" visant les Juifs de la Diaspora.

Dans cette vision de style paranoïaque, Israël est perçu comme la face visible de l'iceberg. Dans la propagande "antisioniste", le "sionisme" est ainsi fantasmé comme une puissance mondiale d'autant plus redoutable qu'elle serait largement occulte, nouvelle incarnation du "péril juif".

Extrait de l'article *"Antisémitisme"* du *Dictionnaire Historique et Critique du Racisme*, sous la direction de Pierre-André Taguieff.

GOLDBERG CONTRE GOLDBERG

Par Marc Weizmann, journaliste et écrivain

Tempête sur l'université de La Rochelle. Un jour d'avril 2013, le professeur Michel Goldberg voit une pièce de théâtre montée par des étudiants. Pour lui, pas de doute : le spectacle est antisémite. Une bataille s'engage

Il est 20 heures, ce 3 avril 2013, lorsque Michel Goldberg, 55 ans, maître de conférences en biochimie à l'université de La Rochelle, prend place parmi ses collègues sur les bancs de bois du théâtre rochelais Toujours à l'horizon – sans la moindre idée de la tempête que ce spectacle amateur et bon enfant va provoquer dans sa vie.

Coécrite par un auteur québécois en résidence, Eric Noël, la pièce fait partie des activités culturelles subventionnées depuis vingt ans par la fac et la municipalité et animées par la directrice des lieux, la metteuse en scène Claudie-Catherine Landy. Son titre, *Une pièce sur le rôle de vos enfants dans la reprise économique mondiale*, dit tout : satire de la globalisation financière et réflexion réaliste. *" Venez à la rencontre de personnages authentiques, à la fois universels et révélateurs de notre monde d'aujourd'hui "*, invite la plaquette de présentation.

Premier choc, pour le professeur : l'un des personnages porte le même nom que lui. Bien plus tard, quand insultes et menaces s'échangeront sur le forum de l'université, les défenseurs de la pièce invoqueront un malheureux hasard, la nécessité de trouver *" un nom juif "* pour évoquer la banque Goldman Sachs. La metteuse en scène, dans une lettre ouverte que ne renierait pas Dieudonné, se réclamera d'un *" humour sarcastique à la Canal+ "*, propre, selon elle, à la *" jeune génération "* désespérée par *" la corruption des puissants "*.

Pour l'heure, cependant, paraît aux yeux de Michel Goldberg une Marta Goldberg incarnant, dans la pièce, tout ce que la finance a de pire : elle vend les enfants, roule le monde entier dans la farine, entretient la pauvreté planétaire. Ses deux acolytes, baptisés Cohen 1 et Cohen 2, juifs orthodoxes chasseurs de nazis mais prêts à toutes les corruptions, sont pires encore.

Certes, ces trois-là n'apparaissent que dans quelques scènes de la pièce. Mais Michel Goldberg ne voit qu'eux. De retour chez lui, bouleversé, il dénonce, par un e-mail au président de l'université, Gérard Blanchard, *" les stéréotypes les plus laids à l'encontre des juifs "*. La réponse qui lui parvient le lendemain est signée Catherine Benguigui, vice-présidente de l'établissement chargée de la culture, elle-même de père juif : *" Cher Michel, j'y étais et ne l'ai pas pris au premier degré… au contraire (…). Les stéréotypes sont voulus, pour être dénoncés. "* Ainsi commencent huit semaines de courriels, de débats et

de tension croissante, qui finiront par le dépôt d'une plainte pour *" antisémitisme "* contre l'université. Elle est toujours en cours.

En avril 2013 se serait donc tenu, dans une université française, un spectacle antisémite défendu au nom de l'humour et du second degré ? Comment ne pas songer à Dieudonné ? Mais aussi, comment imaginer le moindre lien entre le locataire du Théâtre de la Main d'Or et la metteuse en scène, Claudie-Catherine Landy ? *" Politiquement, je n'ai pas de doute sur ce que je fais ! "*, s'offusque-t-elle. C'est une femme de 60 ans, Rochelaise d'origine et petite-fille de cheminot, à l'abord sympathique et à la voix de fumeuse. *" Depuis vingt ans que je suis ici "*, poursuit-elle, en faisant visiter son théâtre, petite salle de quatre-vingt-dix places au cœur du quartier portuaire de la Pallice, *" je travaille la mémoire des luttes. Lutte des dockers, des ouvriers… Celle des résistants, aussi : mon premier spectacle parlait de l'Occupation. En ce moment, je travaille sur la guerre d'Espagne… Demandez autour de vous ! J'ai toujours été engagée ! "*. Ni elle ni aucun des membres de l'université qui ont défendu le spectacle n'accepte aujourd'hui de l'évoquer.

Alors, que s'est-il vraiment passé à l'université de La Rochelle ? Le hasard, qui est parfois l'un des noms de l'ironie, veut que Michel Goldberg soit " doublement Goldberg " : ses deux parents portaient ce patronyme avant leur mariage. Près de Bruxelles, où les familles fuyant la Pologne se sont installées vers la fin des années 1920, son père, Jacques, fut toute sa vie militant communiste. Quant à sa mère, Sarah, déportée à Auschwitz, elle fut l'une des vingt-huit survivantes de l'Orchestre rouge, le réseau de Résistance de Leopold Trepper. Cofondatrice, après-guerre, du bureau belge d'Amnesty International, elle a milité jusqu'à sa mort, en 2003, contre les centres de détention des immigrés sans papiers.

Michel Goldberg – du fait, peut-être, de son histoire particulière – a-t-il surréagi à un spectacle anodin ? En tout cas, il n'a pas été le seul. *" Un motif antisémite est filé tout au long - de la pièce - "*, lui écrit l'un de ses collègues dans les jours qui suivent la représentation. *" Cette pièce est en grande partie antimorale, et certains passages m'ont vraiment rappelé les préjugés d'autrefois "*, dit un autre. Quant au syndicat Snesup local, auquel appartient Michel Goldberg, il condamne la représentation à l'unanimité moins une voix.

Nombre de professeurs protestent alors contre la perspective d'une tournée prévue au Québec, à l'automne, sous le patronage de l'université. Le tollé est tel qu'une réunion est organisée le 3 mai au théâtre. Plus de soixante personnes s'y retrouvent, dans une ambiance tendue. Par Skype depuis Montréal, l'auteur, Eric Noël, intervient et donne des gages d'humanisme. Les représentants de l'université et de la mairie impliqués dans le financement prennent ardemment sa défense, tout comme les étudiants ayant joué dans la pièce. Michel Goldberg, isolé, se voit reprocher sa sensibilité exacerbée, son manque de sens du théâtre.

Dans les semaines qui suivent, une lettre de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, un communiqué du Conseil représentatif des institutions juives de France et un premier article dans la presse nationale obligent le président de l'université à réagir officiellement. Le 24 mai, sur le site Internet de l'université, dans ce qui reste aujourd'hui sa seule prise de position écrite, Gérard Blanchard reconnaît *" la gravité et la complexité de la situation "* mais, de façon quelque peu contradictoire, réfute les accusations portées contre la pièce : *" Il y a unanimité pour reconnaître qu'il n'y a pas eu d'intention antisémite de la part des étudiants "*, conclut-il.

Président depuis 2008, Gérard Blanchard vient d'entamer son second mandat. En cinq ans, ce chercheur a fait de La Rochelle l'une des vitrines du nouveau statut d'autonomie des universités. Or ce statut fait de lui le responsable en droit des manifestations qui se déroulent dans le campus. Une intention antisémite établie d'un seul des auteurs de la pièce suffirait à ouvrir contre lui un recours – entachant la réputation de l'université, et ce à cinq mois d'une Légion d'honneur qui doit lui être remise des mains de la ministre de l'enseignement supérieur.

Dès lors, le débat change de nature et se concentre sur le droit d'expression des étudiants. Ainsi, le 25 mai, dans un communiqué, Henri Moulinier, le président de la section rochelaise de la Ligue des droits de l'homme, par ailleurs enseignant vacataire au sein de l'université, fait part de son souci de *" la liberté de création théâtrale à l'université "*. Dans la foulée, il demande par courriel à Goldberg de biffer son nom de la pétition dénonçant la pièce – qu'il avait pourtant signée. Tandis que d'autres professeurs optent aussi pour davantage de discrétion, le Snesup local, au cours d'une réunion confuse le 3 juin, bascule et vote le soutien à la pièce.

Mais en ce début d'été 2013, le contexte est violent. Les débats sur les Roms cristallisent les passions militantes. Le 5 juin, à Paris, Clément Méric, un étudiant, est tué au cours d'une rixe avec des militants d'extrême droite. Le 7, faisant le lien avec ce drame, le bureau national du Snesup intervient dans le débat rochelais par un communiqué lapidaire. La mort de l'étudiant, écrit le syndicat, impose une vigilance *" contre toutes les menées nationalistes, racistes ou antisémites, que leurs auteurs soient anonymes ou désignés, qu'ils assument les messages en cause, ou qu'ils en relativisent la portée "*. La pièce jouant *" sur des stéréotypes antisémites "*, le Snesup-FSU appelle *" les collègues, tous les personnels enseignants et étudiants, à exercer un devoir de vigilance et d'intervention citoyenne sans aucune concession "*.

Furieux de *" l'amalgame insupportable "*, le secrétaire de section de La Rochelle, Claude Braud, désavoue le communiqué de son bureau parisien (aucun des membres du Snesup rochelais n'a voulu s'exprimer). Entre-temps, alors que la presse nationale commence à se déchaîner, le dramaturge Daniel Mesguich envoie au président Blanchard une lettre outrée : *" Il vous appartient de savoir lire ce genre de dérives. Je vous rappelle que l'appel à la haine raciale, même sous la forme d'un dialogue "rigolo", est un*

délit. " Cette fois, à l'université, le torchon brûle. Sur le forum, ses collègues accusent M. Goldberg de *" malhonnêteté intellectuelle "* et de *" stratégie manipulatrice indigeste "*.

L'ambiance est si délétère que, le 2 juillet, dans le but de *" condamner toute injure et insulte "*, un *" protocole d'accord "* est signé entre la présidence et Michel Goldberg. Mais, quelques jours plus tard, ce dernier publie sur le forum une déclaration des représentants des cultes monothéistes rochelais s'élevant contre la tournée de la pièce toujours prévue au Québec – et tout recommence. *" Il est exclu que quiconque puisse faire état d'un message religieux au sein de l'université ! "*, s'étrangle Claude Braud. On est le 15 juillet.

Michel Goldberg sera exclu du Snesup local pour *" atteinte au principe de laïcité "*. Il a été réintégré par la suite, mais reste un homme isolé de sa hiérarchie. Quant à la tournée québécoise, elle a finalement été annulée. Pas sur décision de l'université ou du théâtre, mais après une missive de la ministre de l'éducation supérieure, Geneviève Fioraso, à laquelle l'université de La Rochelle n'a souhaité donner aucune publicité.

Article paru dans *Le Monde* du 19 janvier 2014.

LA FRANCE DEVIENT-ELLE ANTISÉMITE ?

Par Elie Barnavi, historien et essayiste, ancien ambassadeur d'Israël en France

Il y a eu – il y a – l'affaire Dieudonné, dont on a dit ici-même tout le bien qu'on pensait.

On a eu droit ensuite à "Dialogues désaccordés: Combat de Blancs dans un tunnel", un immonde pamphlet antijuif du duo Eric Nolleau-Alain Soral.

Puis s'est manifestée à notre attention ce qu'on pourrait appeler l'affaire Goldberg et Goldberg à La Rochelle, à laquelle le quotidien Le Monde a consacré le 18 janvier une pleine page. Et on a eu, dimanche 26 janvier, le "Jour de la colère", où s'est donné libre cours la haine antisémite la plus vulgaire.

Décidément, il y a quelque chose de pourri au royaume de France.

L'affaire de La Rochelle est intéressante, car elle n'implique pas un énergumène obsessionnel mais la jeunesse étudiante d'une université respectable. En avril dernier, un groupe d'étudiants y monte une pièce écrite par un auteur québécois et mise en scène par la directrice d'une scène locale. Elle s'intitule joliment "Une pièce sur le rôle de vos enfants dans la reprise économique mondiale", et promet d'y faire connaissance avec des "personnages authentiques, à la fois universels et révélateurs de notre monde d'aujourd'hui".

Parmi ces "personnages authentiques ", voici Marta Goldberg, un caractère immonde censé représenter la finance mondialisée, qui n'hésite pas à vendre ses propres enfants. Et voici ses deux compères, Cohen 1 et Cohen 2, juifs orthodoxes censés chasser le nazi, mais qui y renoncent bien volontiers en échange d'une liasse de billets.

Il se trouve que parmi les spectateurs il y a un enseignant en biochimie nommé précisément Goldberg.

Et il se trouve que ce Michel Goldberg, fils de juifs polonais dont l'un a été militant communiste toute sa vie et l'autre une survivante d'Auschwitz et une héroïne de la Résistance, trouve l'homonymie pour le moins problématique. Il s'en est plaint donc, d'abord auprès du président de son université, puis dans la presse. L'affaire a pris un tour compliqué et acrimonieux, dont nous épargnerons les détails au lecteur.

Qu'il nous suffise de dire que les responsables de cette lamentable caricature à la Drumont ne voient vraiment pas où est le problème. Ou plutôt, ils le voient dans la réaction de l'enseignant, acculé à la défensive et isolé au sein de sa faculté. Comme nous

l'a enseigné Dieudonné M'bala M'bala, la liberté de parole et la création artistique ne sauraient se heurter à quelque limite que ce fût.

A la droite extrême, on n'a pas de ces sensibleries. Dans un cortège qui a rassemblé quelque 17 000 manifestants – dix fois plus selon les organisateurs -, aux cris de "Hollande démission" se sont mêlés des choses aussi charmantes que "CRS, milice des Juifs", "Israël hors de l'Europe", ou encore "Juif casse-toi, la France n'est pas à toi".

La France serait-elle devenue antisémite ? Certes non.

Un pays est antisémite lorsque sa classe politique, ses élites et sa presse sont gangrénées par l'antisémitisme et que la détestation des Juifs est une force politique et culturelle. Ce n'est évidemment pas le cas de la France. Les catholiques intégristes, les fachos et les islamistes qui ont formé le gros des cohortes de ce "Jour de la colère", et dont les "revendications" touillent une grosse soupe où bien malin qui peut y distinguer les ingrédients, ne sont pas près d'y prendre le pouvoir. Mais force est de constater que, dans un climat social délétère, les inhibitions ont sauté et la parole judéophobe s'est déchaînée. Ainsi remontent à la surface, du tréfonds de l'inconscient national, de vieux miasmes que l'on croyait enfouis à jamais.

Le plus inquiétant dans cette dérive est l'affaiblissement du système immunitaire chez ceux qui devraient y être les plus sensibles. Pour prendre la mesure de ce phénomène, il faut visionner sur YouTube le débat hallucinant entre Alain Finkielkraut et le caricaturiste du Monde – et fondateur de Cartooning for Peace – Jean Plantu à propos de l'interdiction du spectacle "Le Mur" de Dieudonné. On peut légitimement s'interroger sur la pertinence et l'efficacité de cette interdiction, je l'ai fait moi-même dans ces colonnes. Mais Plantu ne comprend pas que Dieudonné est antisémite, ne veut pas voir que la négation de la Shoah et l'assimilation du Juif à un vampire suceur de sang n'ont rien à voir avec ce qu'il appelle étourdiment une "critique de la religion".

Plantu, excellent caricaturiste et homme de cœur, n'est certainement pas antisémite. Mais dans la confusion mentale dont il a fait preuve face à Finkielkraut il y a tout le désordre intellectuel et moral de notre temps. C'était encore plus pénible que le spectacle de Dieudonné dont il s'est fait l'improbable défenseur.

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

Par Daniel Mesguish, directeur du Conservatoire national supérieur d'art dramatique

Monsieur le Président,

S'il est certain qu'une pièce de théâtre consiste essentiellement en le spectacle qu'elle présente, non en son seul texte, qui n'en est qu'une partie, partie que, précisément, le travail scénique éclaire, déploie, transforme ; s'il est certain que l'humour est, ou devrait être, le dernier mot d'un tel spectacle, et que ne pas lui faire assez confiance, c'est courir le risque de sembler en manquer soi-même (mais je ne crois pas, quant à moi, en être trop dépourvu, ni non plus, je crois, trop ignorer les lois du théâtre en général), je vous dis aujourd'hui, ayant lu « Le Rôle de vos enfants dans la reprise économique mondiale » que quelques uns de vos étudiants ont présentée à La Rochelle, que je tiens que cette pièce dégage – quoique voulant bien penser pourtant que c'est à l'insu de la plupart de ceux qui l'ont mise en scène et jouée – des relents bien nauséabonds.

Les Juifs, certes, ne sont pas l'objet principal de ce texte. Ils ne sont ici attaqués et moqués qu'en passant. Mais voilà : c'est précisément cela, l'antisémitisme d'aujourd'hui en France. Nous ne sommes plus en 1930, et voudrait-on écrire une pièce résolument antisémite que l'on ne ferait pas, de nos jours, autre chose : un texte pour faire rire, et où les Juifs sont, tout naturellement, des banquiers véreux et dangereux, ou encore des chasseurs de tête sans morale aucune et prêts à être achetés d'une liasse de billets.

Homme de théâtre (j'ai monté près de deux cent spectacles), je n'aurais jamais, je vous le dis, mis en scène une telle pièce. L'antisémitisme latent (puis, finalement, manifeste) n'en aurait pas été – bien que suffisante – la seule raison d'ailleurs, mais passons.

Professeur (au Conservatoire national supérieur d'art dramatique et à l'Ecole normale supérieure de Paris), je n'aurais jamais laissé passer cela, j'aurais discuté, analysé, expliqué, et, je l'espère, convaincu… Directeur (du Conservatoire national supérieur d'art dramatique), je l'aurais, je ne crains pas de le dire, tout simplement interdite, puisque ne pouvant être présentée qu'es-qualités, et engageant mon établissement. Comme j'aurais interdit une pièce qui dénoncerait le viol en montrant,

que sais-je, que ceux qui le pratiquent en auraient été tout naturellement des Roms ou des Arabes, et où les Roms ou les Arabes n'auraient été que cela.

Car l'on trouve peut-être de par le monde des Juifs comme le grand banquier immonde de la pièce, pourquoi pas ? Mais on trouverait aussi bien, n'est-ce pas, de grands banquiers immondes protestants, anglicans, musulmans etc.

Eh bien oui, nous dit-on, mais il a fallu choisir, et voilà, ceux-là sont juifs.

« Ah, ces Juifs… Avec eux, on ne peut plus rien dire. Voici maintenant qu'ils nous demandent même de cacher leurs noms, preuve que… etc. » Preuve, surtout, qu'ils savent de quoi l'on parle, et qu'ils défendent des valeurs que l'Université de la Rochelle, me semble-t-il, devrait défendre.

Comme toujours en cette histoire d'antisémitisme, tout est à l'envers : dans la pièce, des Juifs en viennent à s'attaquer à des enfants (des nouveau-nés), quand ce sont, dans la réalité, des milliers et des milliers d'enfants juifs qui sont morts assassinés.

« Mais c'est de l'humour, nous dit-on, nous n'avons voulu par là que fustiger, par des stéréotypes, la finance sans pitié. » Nous savons, pourtant, que l'auteur, Eric Noël, est un néo-nazi bien connu au Canada pour ses opinions, et qu'il s'est entouré d'une poignée de jeunes néo-nazis rochelais pour produire cette pièce…

…Non, rassurez-vous cette dernière assertion était de l'humour. J'ai seulement voulu fustiger le néo-nazisme (après tout, nul ne peut, n'est-ce pas, nier qu'il peut exister de ci de là des étudiants néo-nazis)…

La pièce s'en prendrait aux banquiers, et non aux Juifs. S'en prenant à un banquier juif, elle s'en prendrait pourtant vraiment aux banquiers, mais faussement aux Juifs ? A qui veut-on faire croire cela ? ou encore : qui aurait intérêt à le croire ? Si des stéréotypes devaient être « dénoncés », ne pensez-vous pas qu'il eût mieux valu créer un personnage d'antisémite comme il en a été fait du banquier, et non pas faire du banquier lui-même… un Juif ?

A moins que les Juifs soient plus néfastes et davantage à dénoncer que les antisémites, à vous, monsieur le Président, de vous déterminer.

On se fait banquier, mais l'on naît juif. Attaquer les uns (encore que cela dépende de la manière, n'est-ce pas) est un combat, attaquer les autres est un racisme. Aucun concept a priori politiquement correct de « liberté d'expression » ne tient devant cette évidence.

Je crains, d'ailleurs, que les uns – les banquiers internationaux – se moquent éperdument qu'un spectacle d'étudiants à La Rochelle les caricature, et qu'ils ne se remettent bien vite de telles attaques, qui ne changeront rien, hélas, au monde comme il va (j'ai moi-même joué dans Capital de Costa-Gavras, film qui « dénonce » les méthodes de la finance internationale – et coproduit… par des banques. Les banquiers coproducteurs trouvaient qu'on ne les ménageait pas, et ils en souriaient sympathiquement).

Mais je crains – aussi – qu'il n'en soit pas de même, hélas, pour les autres, les Juifs, pour qui toute goutte d'eau au moulin du racisme peut, nous l'avons hélas vu fort récemment encore, être fatale. Je demande à vos étudiants de penser à cette différence fondamentale avant de s'amuser à cette précision de caricature.

Le théâtre ne pardonne pas, tout y est symbole. Dès qu'on dit ces banquiers juifs, les Juifs sont tout autant attaqués que les banquiers.

Maladresse ? Je l'ai d'abord cru. Mais voici qu'en cette pièce les Juifs reviennent, sous les traits de deux rabbins chasseurs de (vieux) nazis, qui d'abord ne veulent rien « pardonner » (et c'est a priori fort mal, n'est-ce pas – comme s'il s'agissait en la matière d'une quelconque « rancune » : nulle réflexion ici sur le pardon, la mémoire, l'oubli, etc.), puis le veulent bien cependant, et serrent la main du nazi… contre de l'argent !

C'est la goutte d'eau. Et voici les auteurs de la pièce dévoilés. Cette deuxième malhabileté n'est plus une malhabileté, et fait douter que la première le fut.

« Dénoncer les stéréotypes » disent les auteurs : des rabbins chasseurs de nazis qu'on achète avec des billets de banque ne sont pas un stéréotype (en connaissez-vous beaucoup, monsieur le Président ?). Mais l'antisémitisme larvé qui préside à l'invention de ce genre de personnages, oui, est un stéréotype. Je croyais pourtant qu'il s'agissait de dénoncer les stéréotypes, et non pas les conforter…

Pour finir, si ce n'est pas là l'intention consciente de la majorité des étudiants entraînés dans cette affaire, si celle-ci est ailleurs, alors il ne couterait rien, n'est-ce pas, d'appeler, dorénavant, la banque « Dupont », et de couper purement et simplement l'infâme court passage des rabbins véreux, n'est-ce pas ? Si cependant cela devait demeurer dans les représentations à venir, ah, si cela demeurait, il faudrait en conclure que…

Monsieur le Président,

La liberté d'expression a bon dos.

L'humour a bon dos.

J'ai même entendu parler à ce propos – ô mon dieu ! – de Shylock et Shakespeare, ou de Montesquieu !...

Président d'une université, il vous appartient de savoir lire ce genre de dérives. Je vous rappelle que l'appel à la haine « raciale », même sous la forme différée d'un dialogue « rigolo » (ou qui se veut tel) est un délit.

En tant qu'homme de théâtre, et sans aucunement présumer des intentions du metteur en scène, dont je respecte à priori le travail, je dis que ce texte est infâmant, et dangereux.

A vous de réagir, ou pas.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

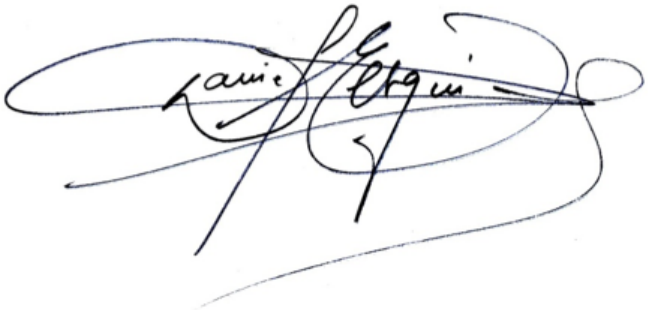

Daniel Mesguich

Paris, le 12 juin 2013

QUI VEUT DE L'ANTISÉMITISME.COM ?

Par Marc Knobel, chercheur au CRIF

Prenez un ordinateur quelconque, allumez-le et connectez-vous. Cherchez sur un moteur de recherche -de préférence américain- l'immonde littérature. Vous n'aurez pas trop de mal à la trouver.

Qui veut acheter « Les décombres » (en version intégrale) de l'écrivain collaborationniste Lucien Rebatet en édition de luxe, 640 pages tirées sur papier Chamois, un portrait de l'auteur, format 14,5x20, 42 euros + 16 euros de port ? À moins que vous ne préfériez… le fâcheux livre d'Henry Ford, « Le Juif international », republié en 2008, 188 pages, format 14x20, cousu, dos collé ? Et si vous penchiez plutôt pour… l'obscur Roger D. Polacco de Ménasce : « La fin des impostures. L'histoire face à la question juive », que l'on peut trouver via… amazon.com ? Vous hésitez ? Pas de problème, vous trouverez également… « Le Juif. Poison mortel » du militant d'extrême droite français Jean Boisel (conférence donnée à la salle des Centraux le 4 janvier 1935 par Jean Boissel) au prix modique de… 5 euros.

Prenons un autre exemple. Les sites -des groupes néonazis dénommés « Blood and Honor »- se sont multipliés sur le Net. Les « Blood and Honor » sont représentés dans plusieurs pays (Espagne, USA, Danemark, Bulgarie, Bohême, Flandres, Norvège, Finlande, Grèce, Serbie, Ukraine, Russie, Pologne, Canada, Chili). Et, comme d'autres mouvements politiques, les néonazis sont à la recherche d'adhérents, de militants ou de sympathisants. Chaque « Blood and Honor » développe donc son propre « département commercial », qui est chargé de créer et de diffuser du matériel de propagande. Le groupe « Blood and Honor » au Danemark, par exemple, diffuse dans toute la Scandinavie des cassettes, des CD, livres, fanzines et brochures, tee-shirt et fanions. L'organisation montre par ailleurs qu'elle peut contourner d'éventuelles interdictions en utilisant les sites Internet amis et en vendant sur ces sites du matériel de propagande. C'est le cas du site de « Blood and Honor/ Combat 18 » qui propose à la vente plus d'une centaine de cassettes vidéo, des séries vidéo ou audio comme « Swedish skinheads » Skrewdriver, « kriegsberichter » ou Deutsche skinheads.

D'autres « objets » sont vendus avec une incroyable facilité et une étonnante permissivité.

On peut acheter sur le Web son attirail du « parfait » néonazi de la tête aux pieds, armes comprises. Vous aimez la « musique fascho » ? Vous trouverez facilement ce que vous voudrez.

On peut acheter tout ces albums et bien plus encore par… paiement sécurisé : PayPal, Chèque, virement bancaire et je vous rassure : toutes les cartes bleues sont acceptées : Visa, American Express…

À moins que vous ne préfériez consulter les dizaines de sites dont les lecteurs s'en prennent quotidiennement à Bernard-Henri Lévy, Bernard Kouchner, Jean-Pierre Elkabbach, Michel Drucker… Pas loin de là, un site dresse une liste de personnalités supposées être « vendues » aux « juifs ». Et, la frontière entre ces différents sites est mince, l'on passe vite vers d'autres supports, plus terrible encore.

Nous distinguons encore et encore la multitude de sites extrémistes dont la violence effrénée, les caricatures obscènes et la haine obsessionnelle sont autant d'insultes. Ces sites sont généralement bien programmés, les graphismes travaillés, et le réseau Internet de cette nébuleuse est assez bien structuré. Et puis, il y a cette multitude de sites négationnistes qui ont foisonné sur le Net. Or on a tendance à oublier l'inventivité des négationnistes, capables de médiatiser jusque-là leurs déclarations ou leurs actions, et à trouver de nouveaux canaux de diffusion. Ils s'adressent même à des adolescents. Quand l'outil Internet s'est développé, au début des années 1990, les négationnistes du monde entier ont senti l'opportunité qui s'offrait à eux. Et pour cause. **Le développement de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme sur Internet dépasse l'entendement et la permissivité se nourrit de la lassitude ou de la défection de ceux qui dans le monde politique ou associatif auraient pu pourtant prendre la parole pour tenter de changer le cours des choses. De fait, la diffusion de nombreux contenus illicites sur Internet est passée dans les mœurs. Certes, des associations antiracistes ont engagé des procédures afin de s'opposer à ces marchands de haine, toutefois, pourquoi s'en remet-on en ce domaine au seul dévouement de ces associations ? La lutte contre le racisme et l'antisémitisme sur Internet n'incombe-t-elle pas AUSSI aux pouvoirs publics ?**

En guise de conclusion, nous voudrions rappeler que, tous ceux qui considèrent le racisme et l'antisémitisme comme une violence intolérable, devraient s'inquiéter et même s'alarmer de qui est en train de se passer sur l'Internet. Les groupes et groupuscules violents utilisent le Net avec une relative efficacité. Il faut alors voir ces images atroces, ces dessins glauques et injurieux et lire ces textes nauséeux publiés par les sites d'extrême droite, néonazis, klanistes, satanistes, fondamentalistes, antisémites, négationnistes, racistes et/ou islamistes. Tous s'illustrent par leurs appels incessants à la haine et à la violence.

Quelle étrange défaite de la démocratie ce serait de laisser les extrémistes les plus redoutables envahir peu à peu les écrans de nos ordinateurs ! Quant à nous, nous mettons un point d'honneur à nous opposer aux cybermarchands de haine.

À lire sur le sujet : Marc Knobel : *« L'Internet de la haine. Racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du Web »* (Paris, mai 2012, Berg International Éditeurs, 184 pages) et *« Haine et violences antisémites. Une rétrospective 2000-2013 »*, Paris, janvier 2013, Berg International Éditeurs, 350 pages.

PLATEFORME PHAROS : PORTAIL OFFICIEL DE SIGNALEMENT

www.internet-signalement.gouv.fr

Créée il y a 5 ans par le Ministère de l'Intérieur, la plateforme Pharos permet de signaler tout contenu internet illicite : site, blog, article, tweet, image ou vidéo violents, xénophobes, antisémites, discriminants ou d'éventuelles escroqueries.

Via un système de traitement automatisé, la plateforme centralise l'ensemble des signalements afin d'effectuer des rapprochements entre eux et de les orienter vers les services de Police compétents en vue de leur exploitation.

En 2013, 123 987 signalements ont été enregistrés. Si les escroqueries représentent 56 % des signalements, selon Valérie Maldonado*, chef de l'office de lutte contre la cybercriminalité, interrogée par Europe 1, 12 % des dénonciations concernent des atteintes aux mineurs ou la diffusion d'image à caractère pédopornographique.

« Pharos mérite d'être encore développée car elle est extrêmement utile. L'idée étant qu'on ne peut pas dire et faire n'importe quoi sur internet », prévient la commissaire.

UN STAGE POUR LES AUTEURS D'ACTES ANTISÉMITES

Les auteurs d'infractions antisémites pourront désormais être condamnés à effectuer un stage de sensibilisation à l'histoire de l'extermination des Juifs, selon une convention signée aujourd'hui entre le Mémorial de la Shoah et le parquet de Paris.

La conclusion de cette convention intervient en pleine affaire Dieudonné, au moment où se multiplient les enquêtes sur la "quenelle", un geste controversé de ralliement au polémiste aussi interprété comme un acte antisémite. Hasard du calendrier, a assuré à l'AFP le parquet de Paris, qui précise avoir engagé depuis septembre avec le Mémorial de la Shoah les discussions qui ont abouti à cette convention.

Le stage à visée pédagogique pourra être ordonné comme peine principale pour tout auteur d'une infraction antisémite âgé d'au moins 13 ans, comme alternative aux poursuites ou encore dans le cadre d'un sursis mise à l'épreuve.

Pendant deux jours, les participants réunis au Mémorial de la Shoah à Paris seront sensibilisés à l'antisémitisme et à ses conséquences historiques, et suivront notamment un atelier sur les différents génocides du 20e siècle. Le but étant de leur rappeler les valeurs républicaines de tolérance et de respect d'autrui, selon le parquet de Paris.

Dépêche *AFP* du 9 janvier 2014.

Le Mur des Noms - Le Mémorial de la Shoah - Paris

4 ANTISÉMITISME CONTEMPORAIN : ANALYSER, PRÉVENIR, COMBATTRE

REVUE DE PRESSE : DIEUDONNÉ ET LA DIEUDOSPHÈRE

CONTRE DIEUDONNÉ, IL EST TEMPS DE RÉAGIR, PAR LAURENT JOFFRIN, LE NOUVEL OBS. (27 DÉCEMBRE 2013) 80

RIRES NON-STOP, OBSESSION DES JUIFS, PAR STÉPHANE JOURDAIN, AFP (3 JANVIER 2014) 81

SYMPTÔME D'UN REGAIN D'ANTISÉMITISME EN FRANCE ? PAR HUGO DOMENACH, LE POINT (8 JANVIER 2014) 83

L'ANTIDÉRAPAGE CONTRÔLÉ, PAR SYLVAIN MOUILLARD ET DOMINIQUE ALBERTINI, LIBÉRATION (15 JANVIER 2014) 86

DIEUDONNÉ ET LA DIEUDOSPHÈRE : CONTRE DIEUDONNÉ, IL EST TEMPS DE RÉAGIR

Par Laurent Joffrin

Il existe en France des lois contre le racisme pour faire taire Dieudonné, vedette d'adeptes qui croient défier "le système" alors qu'ils ne sont que les jouets stupides d'une opération antisémite.

Il est temps de réagir. On pouvait jusqu'à une date récente se demander s'il était habile de prendre contre Dieudonné des mesures de coercition. On craignait de lui accorder une publicité excessive, d'attirer sur lui l'attention d'une opinion jusque là indifférente dans sa masse, d'en faire une sorte de martyr de la liberté d'expression. Ces scrupules sont aujourd'hui dépassés. Grâce aux réseaux sociaux, Dieudonné recueille déjà l'adhésion ignorante mais fervente d'un nombre considérable d'internautes. Le salut qu'il a inventé, la "quenelle", une variante plus ou moins grotesque du salut hitlérien, se répand dans des cercles de plus en plus larges. Avec Soral et quelques autres bateleurs nazillons, il est une vedette pour un nombre croissant d'adeptes qui croient défier "le système" et qui ne sont que les jouets stupides d'une opération antisémite qui ne prend même pas la peine de se camoufler.

Par le biais de la dérision et du sarcasme pour Dieudonné, avec une solennité ridicule pour Soral, il s'agit de répandre l'idée que les juifs exercent un pouvoir indu sur la société, qu'ils mènent le monde en secret et qu'il faut les combattre, aujourd'hui par la parole, demain par d'autres moyens. Les chambres à gaz, par exemple, dont Dieudonné fait un sujet de plaisanteries récurrentes. Dieudonné se pense en comique rebelle. Il est un raciste banal, tel qu'il en existait tant dans les années 1930. Sous des oripeaux burlesques, il déverse à longueur de vidéos postées sur YouTube - qui prend là une triste responsabilité - ses obsessions anti-juives et négationnistes.

Malade ou salaud ? On hésite. Mais telle n'est plus la question. Il existe en France des lois contre le racisme. Il est temps qu'elles s'appliquent. Faut-il passer par une interdiction pure et simple édictée par le gouvernement de la République ? Ou bien par des procédures judiciaires ? Les juristes trouveront les modalités les plus adéquates. Mais le sens de l'action nécessaire n'est pas douteux. La liberté d'expression est générale en France. Elle souffre seulement quelques exceptions, par exemple pour les nostalgiques d'une idéologie qui a ravagé l'Europe entre 1933 et 1945. Nous y sommes. Il s'agit de réduire quelques nazis au silence. Ce n'est pas une affaire politique ou philosophique. C'est une affaire de police.

Article paru dans *Le Nouvel Observateur* le 27 décembre 2013.

DIEUDONNÉ ET LA DIEUDOSPHÈRE : RIRES NON-STOP, OBSESSION DES JUIFS

Par Stéphane Jourdain

Devant le théâtre de la Main d'or, à Paris, la file d'attente est bigarrée. Casquettes, bonnets, belles vestes, femmes voilées. Deux amis se croisent. "Je ne te demande pas ce que tu fais là", dit le premier. Sourire du second. "Je suis avec des potes d'Alger, des purs et durs." Blancs, Noirs ou Maghrébins, ils sont venus soutenir Dieudonné, que Manuel Valls veut interdire de spectacle.

Une voiture de police patrouille dans le passage de la Main d'or, où le théâtre éponyme vient de faire l'objet d'une alerte à la bombe. Dans la queue, un homme adresse une "quenelle" aux policiers, ce geste prétendument "anti-système" mais considéré comme antisémite. Son copain sourit: "Bientôt, on ne pourra plus rire que des Chinois."

Dans le théâtre où le ticket est à 38 euros, un mur de "quenelles" accueille le spectateur. Des photos du geste sont "glissées" par des anonymes, devant une pancarte "Shoah" ou à côté de François Hollande.

Dans la petite salle s'entassent 250 personnes venues jeudi soir assister à l'une des premières représentations de Dieudonné depuis que le ministre de l'Intérieur menace d'interdire ses spectacles.

Les rires partent en rafales dès la première vanne. "Arrêtez, c'est moi qui risque de finir en taule", alerte "Dieudo", acclamé. "Au milieu d'escrocs et de voyous, j'aurai l'impression d'être au gouvernement."

Suit une tirade sur François Hollande "votre président". "Moi, je me suis arrêté à Pétain", dit-il. "Je l'aime bien, la casquette, la moustache, il avait un style." "Je l'aime bien, il avait du nez." Il est même "moins raciste" que Hollande.

Une minute que le spectacle a commencé. La salle est hilare. "Arrêtez avec l'antisémitisme... Vous me faites de la pub", se marre Dieudonné. "Je ne dis pas que je ne le serai jamais. Je me laisse un temps de réflexion." Rires et applaudissements. "Je n'ai pas à choisir entre juifs et nazis, je suis neutre dans cette affaire", dit-il faussement agacé. "Je n'étais pas né, qu'est-ce qu'il s'est passé ? Qui a volé qui ? J'ai ma petite idée..." Des rires francs montent. Dieudonné en profite : "Mais qui continue à aller voir ce crétin sur scène ?" demande-t-il à propos de lui-même. "Tout le monde", crie un homme dans la salle.

"Shoah-nanas"

En costume trois pièces noir, Dieudonné campe ensuite, tour à tour, personnages réels et de fiction : le prix Nobel de la Paix Elie Wiesel, un néo-nazi belge, un Antillais suprématiste noir...

Sur les 75 minutes que dure le spectacle, il ne s'en passe pas cinq sans une charge contre "les juifs", "la juiverie", "kippa city", "le maître esclavagiste banquier". À un moment, Dieudonné imite un tirailleur sénégalais qui s'est battu en première ligne pour la France. Dans le public, des gens pleurent de rire. Tout d'un coup, le tirailleur que campe Dieudonné s'adresse à Hitler. Il lui demande "pardon".

Condamné au moins six fois pour antisémitisme, "Dieudo" se moque d'Arthur, Gad Elmaleh, Patrick Timsit, Elie Semoun, Patrick Bruel. Il réédite sa sortie sur les chambres à gaz et le journaliste Patrick Cohen qui lui a valu l'ouverture d'une enquête pour "incitation à la haine raciale".

Très à l'aise sur scène, l'humoriste passe de la fiction à des réflexions personnelles sur l'actualité. Son show prend à la fois des allures de meeting et de spectacle comique, dans une ambiguïté soigneusement entretenue.

Il raconte une entrevue imaginaire entre Alain Jakubowicz, le président de la Licra, et Manuel Valls. "Je l'ai convoqué dans mon bureau", fait-il dire au président de la Licra sur fond d'éclats de rires et d'applaudissements. "Il rampait sur le sol, je lui ai dit, "mets-toi à genoux.""

Puis il arrête la fiction pour expliquer le titre de son spectacle: "le mur", comme le mur en parpaings qui coupe la scène en deux. Il y a d'un côté "le bien, le Mur des lamentations, les banques, les médias, le show business, Hollywood, toute la merde", plaide-t-il sérieux. De l'autre "le mal, la résistance et la révolte, les ronces, les orties, les cailloux".

Le spectacle se termine par le moment tant attendu par ses fans : la reprise de la chanson d'Annie Cordy "Cho Ka Ka O". Cette fois, les paroles sont remplacées par "Shoah-nanas". "Dieudo" danse. Ses fans exultent. "Il est toqué du cerveau", dit un jeune spectateur, en sortant. Dans un grand sourire.

Article *AFP* du 3 janvier 2014.

DIEUDONNÉ ET LA DIEUDOSPHÈRE : SYMPTÔME D'UN REGAIN D'ANTISÉMITISME EN FRANCE ?

Par Hugo Domenach

Au-delà des provocations de Dieudonné, le sentiment anti-juif gagne-t-il du terrain ? La France est-elle redevenue antisémite ?

Nouvel ennemi public numéro un, Dieudonné est devenu aux yeux des représentants de l'État le symbole de l'antisémitisme qui ronge la société française. En 1954, lorsque Pierre Mendès France fut nommé président du Conseil, l'Action française criait à la "dictature juive". La semaine dernière, *Rivarol*, un journal d'extrême droite, affirmait que Hollande recevait ses ordres du Crif, faisant référence aux moyens mis en oeuvre par la République pour mettre Dieudonné hors d'état de nuire. Les années passent et les discours se ressemblent. Mais la haine anti-juive est-elle comparable à celle qui sévissait aux heures les plus sombres de notre histoire ?

Oui, si l'on en croit le président du Conseil représentatif des institutions juives (Crif) Roger Cukierman. Mardi matin sur France Info, il déclarait, en faisant référence à l'affaire Dieudonné, que "le climat nauséabond" français lui rappelait "les années 30 en Allemagne". Et citait en exemple l'affaire Halimi ou la tuerie à l'école juive de Toulouse, expliquant que, aujourd'hui en France, il était "impossible de porter une kippa dans le métro sans se faire agresser".

Si l'on se fie aux statistiques du SPCJ (le Service de protection de la communauté juive), une sorte d'observatoire des actes antisémites créé par le Crif, le FSJU (Fonds social juif unifié) et les consistoires au lendemain de l'attentat de la rue Copernic à Paris, les actes antisémites ont considérablement augmenté à la fin des années 1990. Mais l'année 2012 marquerait également une rupture dans l'histoire de l'antisémitisme, même si son ampleur est moindre : selon l'institution, 614 "actes" ont été recensés l'année dernière contre 389 en 2011, soit une augmentation de 58 % ; les agressions physiques et verbales auraient augmenté de 84 % par rapport à 2011 (315 en 2012 contre 171 en 2011). Toujours selon l'organisme, les pics d'antisémitisme en France avant 2012 étaient suscités par les conflits moyen-orientaux. Ce qui ne serait plus le cas aujourd'hui*.

Les deux postulats posés par l'institution sont les suivants : l'antisémitisme que Dieudonné révèle et nourrit aurait fortement augmenté ces dernières années. Et cet antisémitisme fait vivre aux Juifs de France une situation d'insécurité insupportable. Le Crif exagère-t-il ?

"Mon fils a été agressé en sortant de l'école parce qu'il était juif"

Pas pour le député UDI Habib Meyer. L'élu, qui prépare une proposition de loi pour "augmenter les sanctions à l'encontre d'auteurs d'actes antisémites", salue l'action des pouvoirs publics qui tentent de faire interdire ses représentations. Les exemples choisis pour illustrer son propos sont les mêmes que ceux de Roger Cukierman : "Mon fils a été agressé en sortant de l'école parce qu'il était juif et qu'il portait une kippa", relate-t-il. Et de citer à son tour la tuerie de Toulouse, l'affaire Halimi et les salles combles lors des spectacles de Dieudonné. Il déplore également que le mot "juif" soit "devenu une insulte".

Porteur des idées d'une frange de la droite française (celle qui est très à droite), le blogueur Ivan Rioufol partage le même constat. Il considère, par exemple, que Dieudonné est "le révélateur, à travers son public, de la nouvelle haine anti-juive et anti-blanche". Pour autant, selon lui, les causes sont ailleurs : ce sont "les antiracistes, qui s'indignent aujourd'hui", qui "ont laissé prospérer (cette haine) au coeur des intouchables cités d'immigration". Entre autres, le Crif et la Licra auraient donc contribué à créer le monstre qu'ils s'évertuent à combattre...

Mais tous les élus, analystes et autres historiens ne partagent pas le constat dressé par le Crif. François Pupponi, député du Val-d'Oise et maire de Sarcelles, ville qui abrite une importante communauté juive, admet une certaine "libération de la parole". Il s'étonne également que les jeunes "se traitent facilement de sale juif". Mais il considère que le tableau peint par Roger Cukierman est "exagéré". "Les actes antisémites augmentent légèrement à cause de la crise. Et Dieudonné est un révélateur de cette situation. Mais à Sarcelles, les Juifs se promènent en toute tranquillité avec leur kippa. Ils ne ressentent pas de pression quotidienne", relate-t-il. Et si certains actes comme l'attentat contre un commerce casher qui a eu lieu en 2012 font parfois beaucoup de bruit, ils ne sont pour lui "pas révélateurs du climat général".

"La communauté juive est à cran sur les questions de sécurité"

Constat partagé par Philippe Doucet, maire d'Argenteuil, ville dont la synagogue, située non loin de la mosquée, a essuyé des tirs à blanc en 2012. Dans sa commune, l'antisémitisme n'augmenterait pas particulièrement, et la communauté juive ne serait pas spécialement menacée. Mais l'élu pointe du doigt "les conneries qui circulent sur Internet qui peuvent toucher les plus marginaux". Et explique que, de manière générale, "la communauté juive est à cran sur les questions de sécurité". Deux facteurs qui, selon lui, amplifient "le ressenti antisémite".

Malek Boutih se fait plus virulent à l'encontre du Crif qui "ne s'occupe que de son secteur sans se préoccuper de la solidarité de manière plus générale au sein de la société", et de son président qui a "donné ses lettres de noblesse à Marine Le Pen". Il explique cependant que "l'antisémitisme n'a jamais disparu de France où il avait

totalement imprégné le pays idéologiquement et culturellement" : "À la sortie de la guerre, il y a eu une épuration politique, pas idéologique", analyse l'ancien président de SOS Racisme. Si recrudescence il y a, le député de l'Essonne la fait plutôt remonter au début des années 2000.

Les nouveaux ressorts de l'antisémitisme

Sur ce point, il est d'accord avec l'historien spécialiste de l'antisémitisme Tal Bruttmann : "Dieudonné est le révélateur d'un mouvement qui débute à la fin des années 90 et au début des années 2000 et que l'on ne pouvait plus nier quand l'affaire Merah a éclaté." Un mouvement qui repose aujourd'hui sur d'anciens ressorts : "la vieille extrême droite des Serge Ayoub et Frédéric Chatillon, l'extrême gauche et les altermondialistes, et d'autres, plus nouveaux, certaines minorités maghrébines qui se reconnaissent dans l'importation du conflit israélo-palestinien".

À l'antisémitisme qui date du XIXe siècle et qui consiste, entre autres, à penser que les Juifs contrôlent les banques et les médias, et la société de manière générale, s'ajoute un antisémitisme lié à la deuxième Intifada et à la situation du Proche-Orient. Dieudonné serait donc, selon lui, le porte-voix d'un phénomène qui date de quelques décennies et que la France a du mal à regarder en face. Un porte-voix qui joue à merveille de sa position de paria et qui prospère sur Internet, touchant un public de plus en plus difficile à cerner.

**Sur son site, l'organisme détaille sa méthodologie qui consiste à comptabiliser "les actes antisémites ayant fait l'objet d'une plainte auprès des services de police et transmise au SPCJ, recoupés et enrichis par les signalements des services de police sur le territoire français et centralisés au ministère de l'Intérieur". Contacté pour recouper ces chiffres, le ministère n'a pas donné suite à nos sollicitations.*

Article paru dans *Le Point* le 8 janvier 2014.

DIEUDONNÉ ET LA DIEUDOSPHÈRE : L'ANTIDÉRAPAGE CONTRÔLÉ

Par Sylvain Mouillard et Dominique Albertini

«Libération» a assisté au nouveau spectacle de Dieudonné, «Asu Zoa». L'humoriste continue à se présenter en «résistant», l'antisémitisme violent du «Mur» en moins... les sous-entendus en plus.

Que reste-t-il du *Mur*, le spectacle de Dieudonné interdit par arrêtés préfectoraux un peu partout en France ? Beaucoup de choses, finalement, a-t-on constaté au théâtre de la Main d'or, mardi soir. Privé de scène à Nantes jeudi dernier, l'humoriste avait promis une nouvelle performance s'inspirant *«de mythes ancestraux et de croyances primitives»* africaines. En réalité, le nouveau texte - *Asu Zoa,* soit «la face de l'éléphant» en langue ewondo du Cameroun, pays du père de Dieudonné M'Bala M'Bala - reprend pour l'essentiel la trame de son prédécesseur.

Mais l'humoriste-polémiste, condamné à de multiples reprises pour antisémitisme, en a expurgé les passages les plus violents à l'encontre des juifs. Le mot n'est d'ailleurs pas prononcé une seule fois durant les soixante-dix minutes de représentation. La charge contre Patrick Cohen, le journaliste de France Inter dont Dieudonné regrettait qu'il n'ait pas connu *«les chambres à gaz»*, a également disparu. Tout comme la référence explicite au mur des Lamentations, contre lequel l'ancien comparse d'Elie faisait mine d'uriner.

Finie aussi l'opposition frontale entre les deux faces de ce mur, présent physiquement sur scène et symbolisant la frontière entre une certaine servitude et la liberté : d'un côté,*«Hollywood, le show-business, les médias, la merde»* ; de l'autre, *«les ronces, les cailloux, la liberté, nous»*. La métaphore est maintenant adoucie. L'antisémitisme latent de Dieudonné, qui multipliait les références au *«grand rabbinat»*, à *«kippa-city»*, au *«maître esclavagiste banquier»* ou encore à la *«juiverie»*, s'est largement estompé. Le supposé *«lobby»* censé tenir le monde *«politico-médiatique»* n'est plus si présent.

SILENCES

Plutôt que d'aborder le sujet frontalement, Dieudonné joue sur les silences et les sous-entendus, avec l'air ravi du sale gosse provocateur. Il annonce qu'il ne pourra pas chanter *«Shoahnanas»* : qu'importe, puisque chacun dans la salle peut en fredonner silencieusement les paroles. Il explique bien qu'il ne peut en dire trop long sur Patrick Cohen : on se souvient aussitôt de ses précédentes réflexions sur le sujet. On lui a reproché de dire sa sympathie pour Pétain ? Il ne parlera que de ce chef d'Etat *«à*

casquette et moustache, façon Super Mario». À la place des mots, les sous-entendus, les silences complices, les références connues de tous. Et une «quenelle» de temps en temps.

Explicitement ou non, le propos est souvent politique, bien que Dieudonné se défende de toute *«concurrence mémorielle»*, notamment entre les victimes de l'esclavage et celles de la Shoah. Les spectateurs, abreuvés du contenu du précédent spectacle dans les médias, auront compris : il y a des choses dont *«on ne peut pas parler»*. Le polémiste excelle dans l'art de souder sa communauté : il y a *«eux»*, et il y a *«nous»*. Après tout, ses fans ne risquent-ils pas *«la prison»* en s'aventurant à la Main d'or, le repaire du diable ? Leurs portraits ne sont-ils pas affichés sur le *«mur des cons»* du syndicat de la magistrature, comme ceux de *«60 millions de Français»* ?

Quant à l'Afrique, elle n'occupe pas la place centrale et nouvelle qu'annonçait l'auteur du spectacle. Certes, plusieurs sketchs, souvent drôles et bien servis par son talent d'imitateur, mettent en scène des personnages noirs : un tirailleur sénégalais envoyé au casse-pipe par l'armée française en 1914-1918 ; un suprémaciste antillais célébrant la supériorité des *«chocodermes»* sur les *«vanillodermes»* ; un Camerounais spécialisé dans la vente d'enfants aux couples homosexuels européens. Si les adversaires de Dieudonné jugent qu'il *«ne fait plus rire personne»*, la salle, elle, est hilare.

SIFFLETS

Elle gronde, en revanche, quand Dieudonné incarne Alain Jakubowicz, le président de la Licra, à qui l'humoriste réserve un *«Au-dessus, c'est le soleil»*. Doigt levé, yeux plissés, lèvres pincées, cette mimique imagée signifie que lorsqu'on parle de certains sujets, la Shoah surtout, on s'attaque à ce qu'il y a de plus sacré.

«BFM TV» écope aussi de quelques sifflets. Manuel Valls, le ministre de l'Intérieur, n'est pas épargné, tout comme le président de la République. À la fin du spectacle, le public reprend le nouveau chant de ralliement de Dieudonné, qui remplace désormais le sulfureux *«Shoahnanas»* : *«François, la sens-tu, la quenelle qui se glisse dans ton c… !»* Les quelque 250 spectateurs sont aux anges. Avant de repartir, ils sont invités à acquérir le DVD du *Mur* - *«il est interdit de vente, c'est un label de qualité»*, vante son auteur.

Article paru dans *Libération* le 15 janvier 2014.

Service de Protection de la Communauté Juive

Témoin ou victime d'un acte antisémite ?
En cas de menace ou de danger,
Contactez le

0 800 18 26 26

Numéro vert 24h/24 et 7j/7

Ce rapport a été réalisé avec le soutien
de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS)